

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

**LES NOTES
DE L'INSTITUT D'ÉMISSION**

**Panorama
de l'activité bancaire
dans les DOM en 2006**

Décembre 2007

INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

SIEGE SOCIAL

5, rue Roland Barthes 75598 PARIS Cedex 12

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos	3
1. EVOLUTIONS DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER DES DOM EN 2006	5
1.1. La structure du système bancaire des DOM	5
1.2. Les principales caractéristiques du système bancaire des DCOM	8
1.3. Equipement bancaire et bancarisation	10
2. UNE ACTIVITE BANCAIRE TOUJOURS SOUTENUE	13
2.1. Portée par un contexte économique favorable, l'activité des banques est restée dynamique en 2006	13
2.2. Opérations avec la clientèle : un taux de croissance supérieur pour les établissements des DFA	14
2.3. L'assainissement des portefeuilles se poursuit	16
3. DES RESULTATS D'EXPLOITATION EN AMELIORATION	18
3.1. Des produits nets bancaires (PNB) en croissance, mais de plus en plus contraints par la baisse des marges	18
3.2. Amélioration globale des conditions d'exploitation, particulièrement sensible dans les DFA	20
3.3. Baisse du coût du risque dans les deux zones	22
3.4. Des résultats nets en forte progression avec, pour les DFA, une profitabilité structurellement plus faible	23
4. EVOLUTION DES TAUX D'INTERET DES CREDITS AUX ENTREPRISES DANS LES DOM	25
4.1. Les taux des concours à court terme dans les départements d'outre-mer	26
4.2. Les taux des concours à moyen et long termes dans les départements d'outre-mer	28
ANNEXES	29
Annexe 1 : Méthodologies et Echantillons	31
Annexe 2 : Bilans et comptes de résultat agrégés par zone géographique	34
Annexe 3 : Principaux faits monétaires et financiers en 2006	38
Annexe 4 : Répartition des établissements de crédit intervenant dans les DOM et les collectivités d'outre-mer	40

Cette étude s'intéresse au système bancaire dans les départements et collectivités d'outre-mer (DCOM) : son organisation, son activité, ses performances et ses résultats. Elle s'inspire, toutes proportions gardées à l'échelle réduite des économies ultramarines, de la première partie du rapport annuel de la Commission Bancaire, consacrée au système bancaire et financier français. Le périmètre de l'étude est circonscrit à un échantillon d'établissements de crédit locaux détaillé en annexe 1.

Le système bancaire des DOM actuel présente de nombreuses similitudes avec la structure du système métropolitain. Les principaux établissements de crédit français, que ce soit les banques dites de droit commun ou bien les réseaux mutualistes et coopératifs, y sont installés. Le marché des DCOM, comme beaucoup d'autres au cours des dernières années, s'est largement ouvert. L'intensification de la concurrence a pour effet de rapprocher les conditions bancaires locales de celles des établissements métropolitains. Cependant, certaines spécificités subsistent, la principale restant la taille réduite des marchés. Le poids des coûts de structure demeure en effet un élément de fragilité des établissements bancaires des DCOM qui, par voie de conséquence, disposent de moindres marges de manœuvre dans la gestion du risque. Cela est particulièrement sensible au niveau des banques des départements français d'Amérique (DFA) qui, malgré un net assainissement de leur portefeuille de crédits ces dernières années, enregistrent toujours un taux de sinistralité supérieur à celui des banques métropolitaines de taille équivalente.

*La première partie de l'étude présente la **structure du système bancaire dans les DCOM** et ses évolutions. Elle montre que si le nombre d'intervenants bancaires est resté stable en 2006, le niveau de concurrence continue de s'accroître, poussé par la banalisation de l'offre des grands réseaux français et la mobilisation des moyens vers les activités commerciales. L'année 2006 a également été marquée par la progression de l'équipement bancaire (guichets et DAB/GAB) et de la bancarisation de la population.*

*La suite de l'étude développe une **analyse de l'activité et des résultats** d'un échantillon de quatorze banques installées localement. Elle souligne que l'activité bancaire est restée dynamique en 2006 dans l'océan Indien et dans les DFA, comme sur les deux dernières années. La progression des encours de crédits a été supérieure à 10 % pour chaque zone, et elle a dépassé une nouvelle fois le rythme de croissance des dépôts. Ce décalage entre collecte et emplois a généré un recours accru au refinancement interbancaire, cet apport constituant une première pour les banques des DFA, contrairement à leurs homologues de l'océan Indien qui sont structurellement emprunteuses depuis de nombreuses années.*

En termes de résultats, les progressions du produit net bancaire (PNB) ont été soutenues, plus particulièrement dans la zone DFA. Le mouvement de baisse des marges sur opérations avec la clientèle s'est également poursuivi en 2006, plaçant le niveau des marges moyennes dans l'océan Indien sous celui des établissements métropolitain. L'année 2006 a également été marquée par l'amélioration globale des conditions d'exploitation de l'activité bancaire, qui a permis une baisse générale des coefficients nets d'exploitation, dont une sensible amélioration de 4 % pour les DFA. Ces bonnes orientations d'activité se sont doublées d'une baisse du coût du risque immédiat sur l'ensemble des deux zones. L'activité et les résultats bancaires dans les DCOM ont donc connu un très bon exercice 2006.

*La fin de l'étude retrace l'**évolution des taux d'intérêt** pratiqués pour les différentes catégories de crédit **aux entreprises** par un échantillon de 16 banques locales. La remontée des taux sur l'année 2006, consécutive aux ajustements de politique monétaire dans la zone euro, s'est répercutée sur les conditions de crédit qui se sont renchériées dans les quatre DOM. Ainsi, dans l'ensemble et en dépit du rapprochement de ces dernières années, le coût du crédit observé dans les départements d'outre-mer (DOM) demeure plus élevé qu'en métropole. Les établissements de crédit de la zone océan Indien offrent les conditions de crédit les plus avantageuses des DOM, et les moins éloignées de la métropole.*

Avant-propos :

La zone d'émission spécifique aux DOM n'existe plus depuis la mise en place de l'Eurosystème. Toutefois, au titre de ses missions de banque centrale, l'IEDOM a conservé son rôle de relais avec les autorités bancaires nationales et européennes et sa vocation d'observatoire économique et financier. En conséquence, l'IEDOM poursuit sa collecte des états réglementaires auprès des établissements de crédit et, pour mener ses analyses et sa surveillance du système financier, continue de distinguer les **établissements installés** (établissement possédant un guichet bancaire local et produisant un bilan et un compte de résultats retraçant son activité) des autres établissements **non installés localement**.

1. EVOLUTIONS DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER DES DOM EN 2006

1.1. La structure du système bancaire des DOM

A l'exception des caisses de Crédit municipal, toutes les catégories d'établissements de crédit, telles que définies en application de l'article L 511-9 du Code Monétaire et Financier (*cf. encadré ci-après*) sont installées dans les quatre DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), la collectivité départementale de Mayotte et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, ces six territoires constituant les DCOM. Cette classification recouvre les quatre catégories suivantes : les **banques de droit commun**, les **banques mutualistes et coopératives**, les **sociétés financières**, les **institutions financières spécialisées**. Dans le reste de l'étude, la première catégorie sera dénommée « banques » et la seconde « mutualistes ».

A fin de l'année 2006, la zone des DCOM comptait 39 établissements installés localement, nombre qui n'a pas évolué ces dernières années. L'année 2006 a été marquée par la création au 1^{er} janvier de la Banque Postale, banque à agrément délimité¹, issue de la transformation des services financiers de La Poste². Un autre événement d'importance au niveau national, la création de Natixis en novembre par la fusion des activités de financement et d'investissement, de gestion d'actifs et de banque privée des groupes Banque populaire et Caisse d'épargne, n'a pas eu d'impact au niveau des DOM, dans l'immédiat.

	2004	2005	2006
Etablissements de crédit locaux			
Banques	11	11	12
Mutualistes	10	9	9
Sociétés financières	16	17	17
Institutions financières spécialisées	1	1	1
Assimilés (non soumis à la loi bancaire)	1	1	0
Total E.C. locaux (1)	39	39	39
Etablissements de crédit non installés			
Banques	1	1	1
Mutualistes	2	2	2
Sociétés financières	1	1	1
Institutions financières spécialisées	2	2	2
Assimilés (non soumis à la loi bancaire)	1	1	1
Total E.C. non installés (2)	7	7	7
Total E.C. (1 + 2)	46	46	46

¹ Cet agrément autorise l'octroi de crédits immobilier sans épargne préalable, mais il n'intègre pas les crédits à la consommation ou le financement des entreprises.

² Non soumis à la loi bancaire, les services financiers de La Poste étaient assimilés à un établissement de crédit.

La structure du système bancaire français

L'exercice des activités bancaires et financières en France est soumis à l'obtention d'un agrément et à une surveillance particulière. Ce principe, qui va à l'encontre du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, se justifie par la place particulière de cette activité dans le financement l'économie. Il s'agit en effet d'assurer la protection de l'épargne du public ainsi que la surveillance de la monnaie et du crédit. L'ensemble des lois régissant le secteur sont réunies dans un texte de référence unique, le Code monétaire et financier, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001.

Le Code monétaire et financier dispose que l'exercice à titre habituel des opérations de banques est réservé aux personnes morales ayant été agréées comme établissement de crédit par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (*CECEI*). Il existe deux types d'agréments, l'agrément de plein exercice et l'agrément délimité, ainsi que différents statuts juridiques.

Le code monétaire et financier distingue **cinq catégories d'établissements de crédit** qui se différencient par leur statut juridique et le type de leur agrément.

✓ L'agrément de plein exercice concerne :

- *les banques dites de droit commun* qui peuvent effectuer toutes les opérations de banque. Ce sont les grandes banques à vocation générale, telles la BNP Paribas ou la Société Générale, les banques de financement spécialisé (distribution de certains types de crédits, comme les prêts immobiliers), les banques de marché (opérations de placement sur le marché des capitaux), etc. ;
- *les banques mutualistes ou coopératives* qui peuvent effectuer toutes les opérations de banque dans le respect des limitations qui résultent des textes législatifs et réglementaires qui les régissent. Elles sont regroupées en quatre grands réseaux : le réseau des Banques populaire, le réseau du Crédit agricole mutuel, le réseau du Crédit mutuel et le réseau des Caisses d'épargne ;
- *les Caisses de crédit municipal*, établissements publics communaux de crédit et d'aide sociale.

✓ L'agrément délimité, qui n'autorise à effectuer que certaines catégories d'opérations, concerne :

- *les sociétés financières* (qui ne peuvent conserver pour le compte de la clientèle des fonds disponibles à vue ou à moins de deux ans de terme) ;
- *les institutions financières spécialisées*, établissements auxquels l'Etat a confié une mission permanente d'intérêt public.

En termes d'organisation de la profession, le Code monétaire et financier impose à tout établissement de crédit d'adhérer à un organisme professionnel ou à un organe central affilié à l'association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (AFCEI).

Au-delà de ces aspects réglementaires, le système bancaire français connaît depuis une quinzaine d'années de profondes mutations. Le marché unique européen a favorisé de grands mouvements de concentration conduits pour faire face à l'augmentation de la concurrence. Le nombre d'établissements de crédit en France (toutes catégories confondues) est ainsi passé de plus de 2 100 en 1987 à moins de 850 à la fin de l'année 2006. Au niveau des banques mutualistes, ce mouvement de concentration et de rationalisation s'est doublé d'une orientation commerciale vers tous les types de clientèle, certains de ces réseaux ayant même acquis des établissements non mutualistes. Les institutions financières spécialisées, face à la volonté de l'Etat de se désengager en matière de crédits bonifiés, ont dû évoluer et réorienter leurs activités vers des opérations banalisées.

Le paysage bancaire des DCOM est dominé par les six principaux réseaux bancaires nationaux, qui regroupent à eux seuls 29 des 39 enseignes commerciales, comme suit (par ordre alphabétique) :

- *Banque Populaire* : les deux mutualistes BRED et Crédit Maritime Mutuel d'Outre-mer (CRCMMOM) ; les quatre sociétés financières BRED Cofilease, Sofiag, Sofider-OI et Factorem.
- *BNP Paribas* : les quatre banques BNP Paribas Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion ; les trois sociétés financières Crédit Moderne Antilles (CMA), Guyane (CMG) et océan Indien (CMOI) (enseigne Cetelem).
- *Caisse d'épargne* : les quatre Banque des Antilles Françaises (BDAF), Banque de la Réunion (BR), Banque des Iles de Saint-Pierre-et-Miquelon (BDI) et Crédit Saint-Pierrais (CSP) ; les trois mutualistes Caisse d'épargne de la Martinique (CEM), la Caisse d'épargne Provence Alpes Corse (CEPAC) et Caisse d'épargne Ile de France Paris ; la société financière Océor Lease Réunion.
- *Crédit Agricole* : les trois mutualistes Caisses Régionales de Crédit Agricole Réunion, Guadeloupe et Martinique ; la Banque Française Commerciale Antilles Guyane (BFC-AG).
- *Crédit Mutuel* : la fédération du crédit Mutuel Antilles-Guyane (FCMAG).
- *Société Générale* : les deux banques Société Générale de Banque aux Antilles (SGBA) et la Banque française commerciale océan Indien¹ (BFC-OI) ; la société financière Compagnie générale d'affacturage (CGA).

Aux côtés de ces six grands groupes bancaires nationaux, dix autres enseignes se répartissent entre *groupes étrangers* (les sociétés financières du groupe américain General Electric Capital - Soguafi, Somafi, Sorefi et Réunibail- ; la société financière Fortis océan Indien du groupe belgo-hollandais Fortis), *groupes régionaux* (Sagefi de RR Investissement ; la Compagnie Financière de Bourbon (CFB) du groupe Bourbon ; la Coopérative Immobilière des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon (SCISPM)), et les *réseaux sous contrôle public* (la Banque Postale ; Oséo-CEPME).

Outre cette quarantaine d'établissements de crédits locaux, l'IEDOM collecte des informations auprès de sept établissements financiers non installés mais intervenant régulièrement sur ces géographies : Natexis, Casden, la Compagnie de Financement Foncier, Dexia, la Caisse des Dépôts et Consignations² –CDC-, la Banque Européenne d'Investissement –BEI-, l'Agence Française de Développement -AFD-.

Le système bancaire local des DCOM employait 5 830 personnes à fin 2006. L'effectif global a progressé de 0,6 % par rapport à la fin de l'année 2005. C'est en Guadeloupe que le renforcement des effectifs a été le plus significatif, avec un solde net de 46 personnes. Il s'est accompagné d'un rajeunissement des effectifs à la faveur de départs à la retraite anticipés dans le cadre de la loi d'orientation pour l'outre-mer. Un seul département, la Martinique, a enregistré une baisse des effectifs en 2006 (29 emplois en moins).

Effectifs des établissements de crédits locaux

	2004	2005	2006
Effectifs	5 717	5 795	5 830

¹ Le capital de la BFC-OI est partagé entre la banque mauricienne Mauritius Commercial Bank et le groupe Société Générale.

² Non soumis à loi bancaire, la CDC est assimilé à un établissement de crédit.

1.2. Les principales caractéristiques du système bancaire des DCOM

1.2.1. Des spécificités qui subsistent, mais une tendance à l'homogénéisation

Le système bancaire des DCOM, qui a pu constituer une spécificité au sein du système bancaire français, connaît d'importantes mutations depuis plusieurs années maintenant. S'il conserve des caractéristiques qui lui sont propres, notamment en raison de la taille des marchés, les évolutions récentes l'amènent progressivement à converger vers le système métropolitain.

Le mouvement de concentration observé sur le plan national n'a ainsi pas épargné les DCOM. La quasi totalité des établissements purement locaux a disparu au profit de rapprochements avec de grands groupes bancaires : Crédit Agricole et LCL, Crédit Mutuel, Banque Populaire, Caisse d'épargne, BNP-Paribas, Société générale ou la Banque Postale. Ce mouvement a été le principal moteur de la banalisation des places financières domiennes, au travers de trois mécanismes :

– l'alignement des offres produit sur celles proposées en métropole, pour répondre à la demande locale (cas de l'assurance-vie, de la gestion de patrimoine ou de l'affacturage par exemple) tout en limitant les coûts marketing et de gestion ;

– le rapprochement des équipes des établissements locaux avec celles des banques métropolitaines, que ce soit par la formation professionnelle ou la mobilité, qui a favorisé la diffusion des savoirs et l'harmonisation des méthodes de travail ;

– la mutualisation des services d'appuis « back-office »¹ par des regroupements en métropole ou au niveau régional, pour bénéficier d'économies d'échelle et concentrer les moyens humains vers les activités commerciales. Cette mutualisation s'est accélérée sous l'impulsion des évolutions réglementaires (réforme du ratio de solvabilité) ou comptables (passage aux normes IFRS) qui ont induit d'importants investissements matériels et intellectuels hors de portée de petits établissements.

Ce mouvement s'est accompagné d'un durcissement des conditions de concurrence par effet de contagion depuis la métropole et d'un alignement progressif des conditions de crédit sur celles de l'hexagone. Ainsi, les rendements moyens des opérations à la clientèle ont baissé plus fortement depuis cinq ans dans les DCOM qu'en métropole, jusqu'à se situer sous les niveaux de celle-ci à la Réunion, en 2006.

Autre signe de banalisation, une masse croissante d'encours de crédit locaux (essentiellement des crédits à l'habitat des ménages) a été titrisée ces dernières années lors d'opérations menées à l'échelle nationale.

Cette banalisation n'est toutefois pas achevée. Beaucoup d'établissements conduisent actuellement des projets de réorganisation qui s'étaleront sur les prochaines années. De même, d'importants programmes de reconversion des équipes des fonctions support vers la vente sont en cours et nécessitent encore du temps pour aboutir et porter pleinement leurs fruits. De même, l'importance du nombre d'établissements présents aux Antilles laisse supposer des opérations de rapprochement dans un futur proche, autour d'un nombre plus limité d'acteurs.

Malgré cette dynamique forte de convergence, les établissements des DCOM conservent un certain nombre de spécificités. Les établissements des DCOM, malgré leur développement, conservent un profil de banques régionales, dont la clientèle est essentiellement composée de particuliers et d'entreprises moyennes. Leur activité demeure centrée sur l'intermédiation traditionnelle, la collecte des dépôts et la distribution de crédits constituant le principal métier des établissements d'outre-mer. En métropole, l'activité d'intermédiation classique a évolué depuis une vingtaine d'année au profit des activités de marchés.

¹ Cette terminologie regroupe les fonctions de maintenance et de soutien au bon fonctionnement des activités commerciales, telles les activités informatiques ou comptables.

Exerçant sur des marchés de petite taille où l'effet volume reste limité, les établissements de crédit des DCOM souffrent encore aujourd'hui du poids de leur structure. Malgré les évolutions rapides en matière de réorganisation et de concentration évoquées plus haut, les coûts de structure demeurent un élément de fragilité qui, par voie de conséquence, laisse moins de marges de manœuvre pour couvrir les nouveaux risques.

1.2.2. Poids des principaux établissements locaux

A fin 2006, les établissements de crédits locaux distribuaient 72,2 % des concours recensés à la clientèle non financière. Le solde, 27,8 %, est distribué par les établissements non installés, essentiellement vers les entreprises (60 % de leurs encours) et les collectivités locales (27 %).

En métropole, les banques détiennent 43 % du volume total des crédits distribués aux résidents, contre 36 % pour les mutualistes. En matière de collecte des dépôts, la part des banques est également plus importante (49 % des montants) que celle des mutualistes (31 % des montants). Cette situation est inversée dans les DCOM, où les réseaux mutualistes occupent une place prépondérante aux Antilles et à la Réunion, notamment en matière de crédits. C'est à la Martinique que le poids des mutualistes est le plus fort, le mouvement s'étant accéléré au milieu des années 90¹. La Guyane fait exception à cette domination des réseaux mutualistes, en raison de la bonne implantation géographique de la Banque Postale, mais aussi en l'absence d'une caisse de crédit agricole dédiée².

Parts de marché par type de réseau au 31 décembre 2006

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Crédits				
Banques	32,9%	25,1%	53,0%	34,9%
Mutualistes	42,4%	56,0%	19,6%	46,0%
Autres	24,7%	18,9%	27,4%	19,1%
Dépôts				
Banques	48,4%	30,8%	73,2%	49,2%
Mutualistes	51,6%	69,2%	26,8%	50,3%
Autres	-	-	-	0,5%

Le taux de concentration correspond à la part de marché cumulée des trois principaux établissements de crédit de la place. Le niveau de concentration des activités par les trois premiers établissements informe sur l'évolution de la concurrence et sur la dynamique des marchés. L'année 2006 présente des résultats contrastés par place.

A la Réunion, après cinq années de hausse régulière, la part de marché cumulée des trois premiers établissements est en repli de 0,8 point, sur la distribution des crédits et de 1,2 point sur la collecte des dépôts. Le niveau de concentration à la Réunion reste élevé, avec plus de 60 % de parts de marché détenu par les trois premiers établissements locaux. Le repli en 2006 témoigne toutefois d'une plus grande concurrence sur cette place bancaire dynamique, et notamment en matière de financement aux particuliers.

Le niveau de concentration aux Antilles s'est accru en 2006, que ce soit en termes de distribution de crédits ou de collecte des dépôts. Le poids des trois principaux établissements s'est notamment renforcé de 2,4 points sur les crédits à la Martinique.

¹ A la suite notamment de la grève des banques AFB en 1995 ou du rachat du Crédit Martiniquais par la BRED en 2000.

² La Caisse régionale de Crédit agricole de la Martinique intervient sur la Guyane au travers d'une seule agence.

En Guyane, une amélioration du recensement de l'information financière a permis de collecter les déclarations monétaires d'un nouvel établissement. Le recul de 3,9 points des trois principaux établissements en matière de distribution de crédit n'est donc pas lié à une évolution réelle du marché mais à un recensement plus complet de l'information. Concernant la collecte des dépôts, la Guyane reste le département où la concentration est la plus forte, en raison du faible nombre d'implantations bancaires, mais celle-ci tend à s'amoinrir en 2006 (- 0,3 point).

Evolution du poids des trois principaux EC locaux en parts de marché (en %)(*)

	Crédits					
	dec-02	dec-03	dec-04	déc-05	déc-06	écart 06/05
Guadeloupe	46,6	46,6	47,3	45,6	45,9	0,3
Martinique	49,6	49,2	49,4	50,1	52,5	2,4
Guyane	66,1	58,8	55,1	54,2	50,3	-3,9
Réunion	57,7	57,8	58,1	58,5	57,7	-0,8
Moyenne	55,0	53,1	52,5	52,1	51,6	-0,5

	Dépôts					
	dec-02	dec-03	dec-04	déc-05	déc-06	écart 06/05
Guadeloupe	54,5	56,0	55,0	55,2	55,4	0,2
Martinique	56,3	56,8	58,0	58,3	58,5	0,2
Guyane	77,6	74,6	74,9	73,7	73,4	-0,3
Réunion	64,8	63,9	63,8	63,8	62,6	-1,2
Moyenne	63,3	62,8	62,9	62,8	62,5	-0,3

(*) Ces parts de marché s'entendent hors valeurs mobilières et produits d'assurance-vie

1.3. Equipement bancaire et bancarisation

1.3.1. La création des guichets bancaires se poursuit

Les années 2005 et 2006 ont enregistré la création de 13 puis de 11 nouveaux guichets bancaires, ce qui porte leur nombre total à près de 600 dans les DCOM. En 2006, ces installations ont concerné en premier lieu les banques commerciales avec 8 ouvertures de guichets, contre 3 pour les banques mutualistes. Parallèlement, le réseau des DAB-GAB a continué de s'étendre avec l'installation de 54 nouvelles unités en 2005 et de 68 en 2006.

Nombre de guichets*

	2004	2005	2006
Guichets bancaires	572	585	596
Banques commerciales	371	372	380
Banques mutualistes ou coopératives	201	213	216
Guichets automatiques	1 014	1 068	1 136
Banques commerciales	292	323	557
Banques mutualistes ou coopératives	520	538	579
La Poste	202	207	0

* Les données 2004 et 2005 ont été actualisées et intègrent les guichets de La Poste au niveau des banques commerciales.

Par ces nouvelles installations, la densité des équipements bancaires s'est légèrement accrue. A fin 2006, les six DCOM comptent en moyenne un guichet bancaire pour 3 400 habitants. L'écart avec la métropole, qui compte un guichet bancaire pour 2 300 habitants, reste sensible. Cependant, la situation par département est contrastée. La densité aux Antilles-Guyane se rapproche du ratio hexagonal. Elle le dépasse même à Saint-Pierre-et-Miquelon. En revanche, la zone océan Indien accuse un net sous-équipement en matière de guichet bancaire.

Nombre d'habitants par guichet

	2004	2005	2006
Nombre d'habitants par guichet bancaire			
Guadeloupe	2 895	2 885	2 863
Guyane	2 434	2 449	2 526
Martinique	2 729	2 724	2 740
Réunion	4 437	4 354	4 284
Saint-Pierre-et-Miquelon	1 271	1 263	1 263
Mayotte	7 591	7 591	6 958
Total DCOM	3 422	3 397	3 376
Métropole	2 368	2 320	2 295
Nombre d'habitants par guichet automatique			
Guadeloupe	1 854	1 770	1 684
Guyane	2 846	2 729	2 526
Martinique	1 314	1 299	1 266
Réunion	2 024	1 933	1 853
Saint-Pierre-et-Miquelon	1 059	1 053	1 053
Mayotte	5 964	5 387	4 073
Total DCOM	1 931	1 861	1 771

Il est recensé un DAB-GAB pour 1 800 habitants en moyenne dans les DCOM. Saint-Pierre-et-Miquelon et la Martinique sont les mieux équipés, avec respectivement un DAB-GAB pour 1 053 habitants et un pour 1 266 habitants, soit une densité supérieure à celle de la France métropolitaine, (un DAB-GAB pour environ 1 300 habitants en 2006).

1.3.2. Evolution de la bancarisation

Le nombre de comptes bancaires détenus par les habitants des départements d'outre-mer et des collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte dépasse 4,5 millions fin 2006. Les ouvertures de comptes se sont accélérées en 2006 avec plus de 97 000 nouveaux comptes contre 45 500 en 2005. Le nombre de cartes bancaires atteint presque 1,7 million en décembre 2006, soit une augmentation de 4,3 % en un an. C'est à Mayotte que le nombre de cartes bancaires en circulation a le plus progressé (+ 22,6 %) en 2006. A l'inverse à la Martinique et à Saint-Pierre-et-Miquelon leur nombre a reculé (respectivement de - 1,5 % et - 1,9 %).

Nombre de comptes bancaires à la clientèle et nombre de cartes bancaires

	2004	2005	2006
Nombre total de comptes bancaires à la clientèle	4 365 221	4 410 784	4 507 965
Nombre total de cartes bancaires	1 529 455	1 612 964	1 681 677

En termes de bancarisation, les DCOM enregistrent en moyenne 2,24 comptes bancaires par habitant en 2006, soit un niveau inférieur à celui constaté en métropole (3,5 comptes bancaires par habitant en 2005). C'est à Saint-Pierre-et-Miquelon et à la Martinique que le nombre de comptes bancaires par habitant est le plus élevé avec plus de trois comptes par habitant. Inversement, à Mayotte, la bancarisation reste faible avec 0,47 compte par habitant.

Nombre de comptes bancaires par habitant

	2004	2005	2006
Guadeloupe	2,54	2,52	2,53
Guyane	1,33	1,34	1,32
Martinique	3,08	3,04	3,09
Réunion	2,22	2,22	2,24
Saint-Pierre-et-Miquelon	3,09	3,13	3,12
Mayotte	0,41	0,45	0,47
Total DCOM	2,23	2,22	2,24

Le niveau de bancarisation d'une place est en lien avec sa richesse. Ainsi, c'est à Saint-Pierre-et-Miquelon et à la Martinique que le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant est le plus élevé avec respectivement 26 073 et 18 027 euros. Il est de 16 194 euros en Guadeloupe et 15 386 euros à la Réunion. Celui de Mayotte n'atteint pas 4 000 euros, à 3 960 euros par habitant.

2. UNE ACTIVITE BANCAIRE TOUJOURS SOUTENUE

En liminaire, il convient de rappeler que cette note poursuit l'analyse d'un échantillon de 14 banques, dont la représentativité est détaillée en annexe 1. En conséquence, les conditions d'exploitation décrites ci-après ne reflètent pas nécessairement, en niveau comme en tendance, celles de l'ensemble des établissements locaux des DOM.

2.1. Portée par un contexte économique favorable, l'activité des banques est restée dynamique en 2006

Les établissements de crédit des DOM ont continué de bénéficier d'un contexte économique favorable qui a soutenu la progression de leur bilan. Comme pour les trois années précédentes, le rythme de croissance des banques en 2006 est plus important dans l'océan Indien que dans les DFA. Il marque, dans chacune de ces deux zones, un léger fléchissement par rapport aux performances de 2005.

Depuis l'année 2004, les banques des DFA¹ continuent donc d'enregistrer un bon niveau d'activité. En 2006, le total du bilan des établissements de l'échantillon a progressé de 7 %, après un taux de croissance de 8 % en 2005. Cette croissance est portée par le dynamisme de la distribution des crédits (+ 15 % en 2006), qui voient leur part croître régulièrement dans le total de l'actif, passant de 56 % en 2003 à 65 % en 2006. L'activité de crédit a pu être couverte pour partie par la collecte des dépôts (+ 5 % en 2006) et par la mobilisation de la trésorerie des banques.

Bilan agrégé dans les DFA

en millions d'€

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	Var. 06/05
ACTIF					
Opérations de trésorerie	2 040,6	2 184,7	2 266,6	1 967,7	-13,2%
Opérations avec la clientèle	3 583,3	3 825,4	4 284,5	4 932,3	15,1%
Opérations diverses	363,2	353,2	335,5	457,3	36,3%
Valeurs immobilisées	213,1	221,5	219,5	236,0	7,5%
Total de bilan	6 200,1	6 584,8	7 106,2	7 593,2	6,9%
PASSIF					
Opérations de trésorerie	1 385,4	1 635,6	1 868,3	1 990,5	6,5%
Opérations avec la clientèle	4 071,3	4 156,5	4 412,7	4 644,7	5,3%
Opérations diverses	227,4	249,6	295,7	333,1	12,7%
Capitaux propres	516,1	543,1	529,5	625,0	18,0%

Toutefois en 2006, et cela est nouveau, les établissements de crédit des DFA n'ont plus disposé des ressources propres suffisantes pour financer la croissance de leurs emplois. Ils ont été contraints de recourir *in fine* au marché interbancaire, enregistrant au 31 décembre 2006 un besoin net de trésorerie de 23 millions d'euros, alors que traditionnellement l'ensemble des activités leur dégageait une capacité de placement. Comme le montre le tableau ci-dessous, le passage à une situation nette emprunteuse résulte de la réduction continue du solde des opérations avec la clientèle sur les quatre dernières années, avec, pour la première fois en 2006, une bascule vers un solde déficitaire d'environ 290 millions d'euros. Outre l'accroissement des besoins générés par l'activité de crédit, le déficit de ressources trouve également son explication dans l'orientation de l'épargne des agents économiques qui privilégient de plus en plus fréquemment des produits comme l'assurance-vie, non transformables² par les banques pour leur activité de prêt.

¹ Cf. bilan et compte de résultats agrégés en annexe 2.

² Ces produits collectés sont logés dans le hors-bilan des banques et ils ne peuvent pas servir au financement des crédits, contrairement aux autres dépôts bancaires

Solde par type d'opérations (DFA)

en millions d'€

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	Var. 06/05
Opérations avec la clientèle	488,0	331,1	128,2	-287,6	-324,4%
Opérations sur titres et diverses	-135,8	-103,6	-39,8	-124,2	212,1%
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	303,0	321,6	309,9	389,0	25,5%
Capacité de placement (+) ou besoin de trésorerie (-)	655,2	549,1	398,3	-22,7	-105,7%

Dans l'**océan Indien**¹, le total du bilan des banques a progressé de 10 %, sur un rythme supérieur à celui des DFA, mais inférieur aux niveaux atteints en 2004 (+19 %) et 2005 (+14 %). Cette croissance reste principalement tirée par les encours de crédits qui ont progressé vivement de 13,5 % en 2006 et qui constituent plus de 81 % de l'actif du bilan (contre 77 % il y a quatre ans). Parallèlement, les dépôts se sont accrus de 9,5 % sur l'année, insuffisamment toutefois pour couvrir la croissance des crédits distribués. Le déficit des opérations avec la clientèle s'est ainsi creusé de près de 20 % sur l'exercice, pour atteindre près de 2,8 milliards d'euros au 31 décembre 2006.

Bilan agrégé dans l'océan Indien

en millions d'€

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	Var. 06/05
ACTIF					
Opérations de trésorerie	526,1	801,6	906,5	764,6	-15,7%
Opérations avec la clientèle	4 256,5	4 960,5	5 754,2	6 529,9	13,5%
Opérations diverses	358,8	393,8	382,5	478,7	25,1%
Valeurs immobilisées	229,8	253,2	256,0	278,8	8,9%
Total de bilan	5 371,2	6 409,2	7 299,2	8 051,9	10,3%
PASSIF					
Opérations de trésorerie	1 705,8	2 448,9	2 875,6	3 158,2	9,8%
Opérations avec la clientèle	2 843,9	3 049,1	3 420,9	3 746,2	9,5%
Opérations diverses	149,0	192,2	208,1	280,8	34,9%
Capitaux propres	672,6	719,0	794,6	866,8	9,1%

L'insuffisance structurelle des ressources collectées par rapport aux crédits consentis contraint les banques de l'océan Indien à recourir au marché interbancaire. Cet appel au refinancement s'est encore intensifié en 2006, la position nette emprunteuse s'accroissant de 22 % en un an pour se solder à près de 2,4 milliards d'euros à la fin de l'exercice 2006.

Solde par type d'opérations (OI)

en millions d'€

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	Var. 06/05
Opérations avec la clientèle	-1 412,6	-1 911,4	-2 333,3	-2 783,8	19,3%
Opérations sur titres et diverses	-209,8	-201,6	-174,4	-197,8	13,4%
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	442,8	465,7	538,6	588,0	9,2%
Capacité de placement (+) ou besoin de trésorerie (-)	-1 179,6	-1 647,3	-1 969,1	-2 393,6	21,6%

2.2. Opérations avec la clientèle : un taux de croissance supérieur pour les établissements des DFA

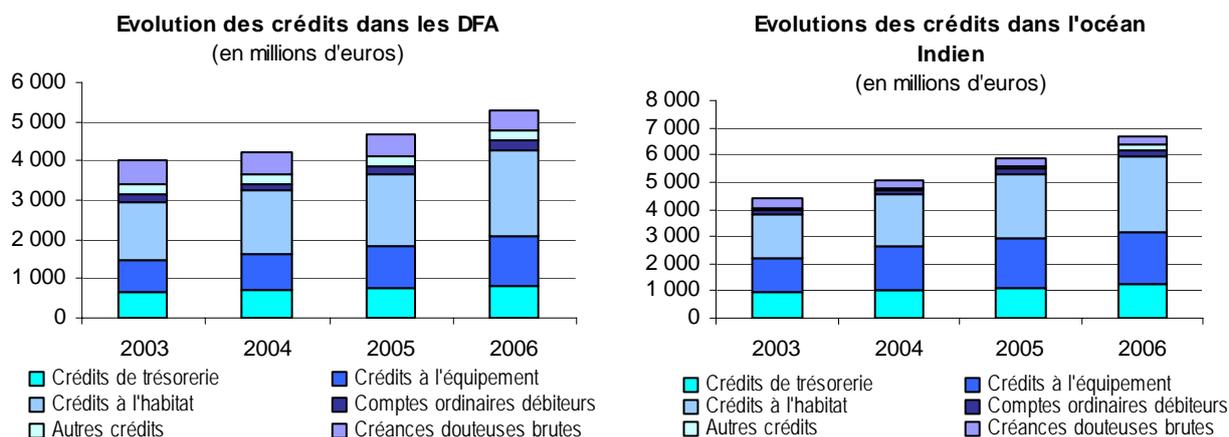
2.2.1. Le financement de l'habitat demeure l'activité la plus dynamique, talonnée par l'investissement des entreprises dans les DFA

Dans les DFA, l'année 2006 a été marquée par une nouvelle accélération de la distribution de crédit. Sur les quatre dernières années, la reprise des activités de crédit s'est nettement affirmée, avec des taux de croissance d'encours qui ont enregistré des hausses successives de 5 % en 2003, 7 % en 2004, 12% en 2005 et 15 % en 2006. Toutes les natures de crédit ont profité de cette croissance, toutefois selon des rythmes différenciés.

¹ Cf. bilan et compte de résultats agrégés en annexe 2.

Le financement de l'habitat reste le plus dynamique, avec une hausse de l'encours de 18 % en 2006 contre 15 % un an plus tôt. Le marché des particuliers prédomine largement, 83 % des encours étant détenus par les ménages. Il demeure porteur avec une progression de 14 % sur l'année. Celui des entreprises a connu une accélération, avec une croissance de 48 % contre 42 % en 2005.

Sous l'impulsion de l'investissement des entreprises, l'encours global des prêts à l'équipement a progressé de 18 %, un rythme stable par rapport à 2005. Pour les seules entreprises, les crédits d'équipement ont augmenté de 26 %.



Dans l'océan Indien, la croissance des encours de crédits reste dynamique. Son taux (+ 13,5 %) s'est cependant infléchi par rapport à 2005 (+ 16 %) et il se situe sous la performance des banques des DFA (+ 15 %). Ce ralentissement dans le rythme de croissance des crédits a été général sur le marché de l'océan Indien, l'ensemble des encours déclarés à l'IEDOM n'ayant progressé que de 9 % en 2006 contre 11,5 % un an auparavant.

Pour les établissements de l'échantillon, l'infléchissement le plus marqué porte sur la croissance des crédits à l'équipement (+ 6 % sur un an, contre + 16% en 2005), et sensiblement sur le marché des entreprises (81 % des encours), dont le taux de croissance passe de 19 % en 2005 à 8 % en 2006. Il est également perceptible pour les crédits aux collectivités locales (15 % des concours), dont l'encours n'a pas progressé en 2006 alors qu'il avait augmenté de 17 % en 2005.

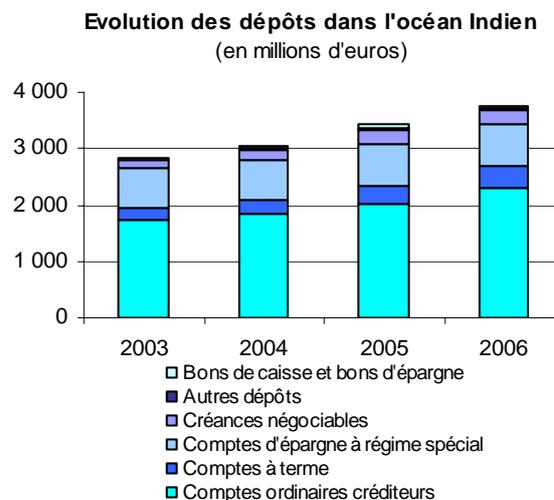
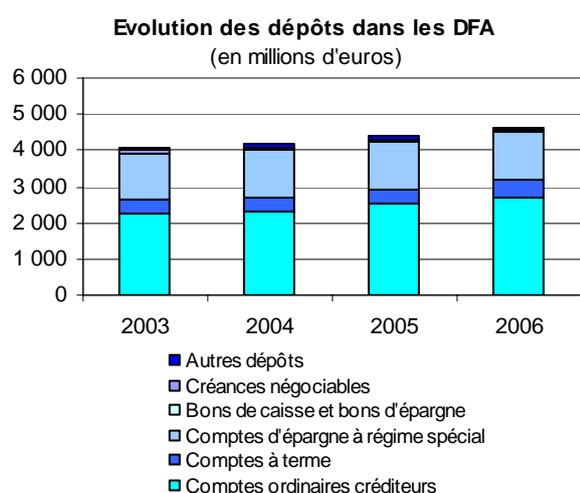
En matière de crédits à la clientèle, le financement de l'habitat demeure l'activité phare (40,7 % des encours globaux) qui conserve sa bonne dynamique, avec un taux de croissance de 19 % en 2006. C'est toutefois une performance en légère baisse par rapport à 2005 (+ 22 %), avant tout imputable au marché des particuliers (79 % des crédits à l'habitat) dont la croissance s'est infléchie (+15,5 % en 2006 contre + 19,5 % en 2005). L'encours des entreprises s'est en revanche accru de 37 %.

2.2.2. Les ressources collectées auprès de la clientèle, source d'enjeu majeur pour le financement de l'activité des banques

Pour l'échantillon des DFA, la collecte des ressources auprès de la clientèle a progressé de 5 % en 2006, en légère inflexion par rapport à l'année 2005 (+ 6 %). C'est surtout un niveau sensiblement inférieur à la croissance des encours de crédits sur la même période (+ 15 %).

Dans le détail, l'encours des comptes courants a progressé de 8 %, soit un rythme identique à celui de 2005. Ces comptes courants constituent la très grande part des ressources collectées par les banques des DFA (58 % des ressources clientèle¹ en 2006) et leur prédominance s'accroît régulièrement sur les quatre dernières années (leur part relative s'élevait à 53 % en 2002).

Deuxième composante des ressources clientèle, avec 29 % du total de la collecte, les comptes d'épargne à régime spécial se sont légèrement contractés de 0,2 %. Leur moindre attractivité s'explique en partie par la nouvelle réglementation sur les plans d'épargne logement, pour lesquels le versement de la prime d'état est dorénavant conditionné à la réalisation d'une construction. Ils ont également subi l'arbitrage des épargnants en faveur des comptes à terme, dont la croissance rapide (+ 15 %) s'explique par leur meilleur rendement financier, à la suite de la remontée des taux à court terme en 2006.



Pour les établissements de l'**océan Indien**, la collecte des dépôts est restée dynamique (+ 9,5 % en 2006), même si elle enregistre un ralentissement dans son rythme de croissance (+ 12 % en 2005).

La part des comptes ordinaires est plus importante pour les banques de l'océan Indien que pour leurs homologues des DFA. Ils constituent 62 % du total des ressources clientèle (57 % en 2002) et leur croissance s'est accélérée (+ 14 % en 2006 contre + 10 % en 2005). De manière plus marquée que dans les DFA, l'encours des comptes d'épargne à régime spécial s'est contracté (- 2 %), ces produits représentant moins de 20 % du total des ressources, alors que les comptes à terme se sont fortement accrus de 24 %.

2.3. L'assainissement des portefeuilles se poursuit

Dans les DFA comme dans l'océan Indien, l'assainissement des portefeuilles des banques de l'échantillon se poursuit. Cette tendance est particulièrement sensible **dans les DFA**, où le montant global des créances douteuses brutes s'est réduit de 100 millions d'euros en l'espace de quatre ans (- 16 %, avec - 5 % pour l'année 2006). Combinée à la reprise des activités de crédit, cette amélioration a permis d'abaisser le taux de créances douteuses brutes sous la barre des 10 %, alors que cette proportion a pu dépasser des seuils de 20 % à la fin de la décennie 1990.

¹ Cette part n'est que de 49 % pour les banques métropolitaines de taille équivalente.

Créances douteuses dans les DOM

	31/12/03	31/12/04	31/12/05	31/12/06
Océan Indien				
Créances douteuses brutes	312 658	289 046	321 937	318 945
<i>Créances douteuses nettes</i>	111 478	92 991	93 913	86 437
<i>Provisions</i>	201 180	196 055	228 024	232 508
Taux de créances douteuses	7,0%	5,6%	5,4%	4,7%
Taux de provisionnement	64,3%	67,8%	70,8%	72,9%
DFA				
Créances douteuses brutes	623 309	565 442	551 790	523 204
<i>Créances douteuses nettes</i>	171 605	127 634	113 588	105 728
<i>Provisions</i>	451 704	437 808	438 202	417 476
Taux de créances douteuses	15,2%	13,1%	11,5%	9,7%
Taux de provisionnement	72,5%	77,4%	79,4%	79,8%

Ce taux demeure malgré tout plus de deux fois supérieur au taux de sinistralité enregistré par les **banques de l'océan Indien**. Ces dernières comptabilisent un volume global de 300 millions d'euros de créances douteuses brutes. Le recul enregistré en 2006 (- 1 %), couplé à la croissance des encours, leur permet d'atteindre un taux de créances douteuses brutes de 4,7 %, identique à celui des banques métropolitaines de taille équivalente.

Les banques des deux zones pratiquent une politique de provisionnement plus volontaire que celles de l'échantillon métropolitain, comme en attestent les taux de 80 % dans les DFA ou de 73 % dans l'océan Indien, contre 62 % en métropole.

3. DES RESULTATS D'EXPLOITATION EN AMELIORATION

3.1. Des produits nets bancaires (PNB) en croissance, mais de plus en plus contraints par la baisse des marges

3.1.1. Une structure et des croissances de PNB nettement différenciées entre les deux zones

Formation et structure du PNB dans les DFA

	2003	2004	2005	2006	Var. 06/05
Opérations de trésorerie et interbancaires	9,8	6,8	8,3	4,8	-42,7%
Opérations avec la clientèle	258,6	264,8	273,9	303,9	11,0%
Opérations sur titres	2,4	1,5	0,5	-0,4	-183,5%
Opérations de crédit-bail et de location simple	1,5	2,6	1,7	4,6	178,7%
Divers	78,7	86,6	86,8	87,5	0,7%
Produit net bancaire	351,0	362,3	371,1	400,4	7,9%
Intérêts nets	174,1	179,8	188,8	200,6	6,3%
Commissions nettes	141,5	143,2	148,6	163,7	10,2%
<i>dont commissions nettes clientèle</i>	<i>86,1</i>	<i>88,1</i>	<i>88,4</i>	<i>102,6</i>	<i>16,0%</i>
Divers net	35,4	39,3	33,8	36,1	6,9%

Dans les DFA, la croissance du PNB s'est nettement accélérée en 2006 (+ 8 %), après les performances modestes de 2004 (+ 3 %) et 2005 (+ 2 %). Elle se situe à un bon niveau, notamment parce qu'elle est plus forte que la progression du total de bilan (+ 7 %), mais aussi parce qu'elle est supérieure à la hausse du PNB des établissements de l'océan Indien (+ 5 %). L'accroissement du PNB est tirée par la hausse des produits nets dégagés sur les opérations avec la clientèle (+ 11 %), qui constituent les trois quarts du PNB, conformément à la vocation de ces banques généralistes.

Le détail par composante (les intérêts nets, les commissions nettes et les divers nets) montre que chacune des trois sources de produits se sont appréciées. La première des composantes, les intérêts nets (50,1 % du PNB), a progressé de 6 % en 2006, apportant une contribution de 40 % à la hausse du PNB. Ce résultat est directement relié à la reprise des activités de crédit, les intérêts nets sur les opérations avec la clientèle progressant de 9 %. La meilleure performance revient toutefois aux commissions nettes qui participent pour plus de 51 % à la hausse du PNB en 2006 et qui composent 40,9 % de la structure du PNB des banques des DFA. La croissance des opérations avec la clientèle a permis de capter de nouvelles commissions en 2006, le flux supplémentaire de commissions nettes perçues (+ 16 %, contre seulement + 0,4 % en 2005) provenant de l'accroissement des emplois clientèle.

Formation et structure du PNB dans l'océan Indien

	2003	2004	2005	2006	Var. 06/05
Opérations de trésorerie et interbancaires	-41,3	-47,6	-59,3	-80,9	36,4%
Opérations avec la clientèle	255,8	272,2	298,2	328,7	10,2%
Opérations sur titres	4,1	9,9	2,6	-3,4	-230,9%
Opérations de crédit-bail et de location simple	0,0	0,0	0,0	0,0	1600,0%
Divers	61,1	70,3	67,8	80,4	18,6%
Produit net bancaire	279,7	304,8	309,2	324,8	5,0%
Intérêts nets	154,5	168,0	174,0	176,9	1,7%
Commissions nettes	96,6	97,9	103,7	110,0	6,1%
<i>dont commissions nettes clientèle</i>	<i>52,7</i>	<i>55,6</i>	<i>62,4</i>	<i>64,3</i>	<i>3,2%</i>
Divers net	30,6	39,0	31,5	37,9	20,3%

Dans l'**océan Indien**, la croissance du PNB s'est montrée plus dynamique en 2006 (+ 5 %) qu'en 2005 (+ 1,5 %). Mais, pour la quatrième année consécutive, elle est restée inférieure à la croissance du total de bilan. Les produits nets générés par les opérations avec la clientèle ont progressé de 20,5 millions d'euros, soit + 10,2 %. Ils constituent la quasi-intégralité du PNB des banques de l'océan Indien, avec, pour l'année 2006, une contribution exceptionnelle de 101 %. Le gain de produits nets avec la clientèle s'est en effet trouvé absorbé par la dégradation du solde des opérations de refinancement interbancaire (- 20,6 millions d'euros) et par les moins-values enregistrées sur les opérations sur titres. Ces évolutions mettent en évidence la dégradation des marges bancaires dans l'océan Indien, perceptible depuis deux ans.

Les intérêts nets, qui constituent 54,5 % du PNB, ont cru faiblement (+ 1,7 %) et ils ne contribuent qu'à hauteur de 20 % à la croissance du PNB en 2006. La faiblesse de ce taux de croissance est à imputer au coût du refinancement interbancaire, qui absorbe presque entièrement le surplus d'intérêts nets dégagés par les opérations avec la clientèle (+ 12,1 %). Les commissions nettes progressent de 6 % en 2006 et contribuent à hauteur de plus de 40 % à la croissance du PNB en 2006. Elles constituent 33,9 % du PNB des banques de l'océan Indien, accusant un écart toujours sensible avec le niveau constaté pour l'échantillon des banques de la métropole (39,8 %) ou de celui des DFA (40,9 %). Enfin, la bonne progression des produits divers¹ en 2006 (+ 20 %) est à souligner, il est vrai après un repli de plus de 19 % en 2005.

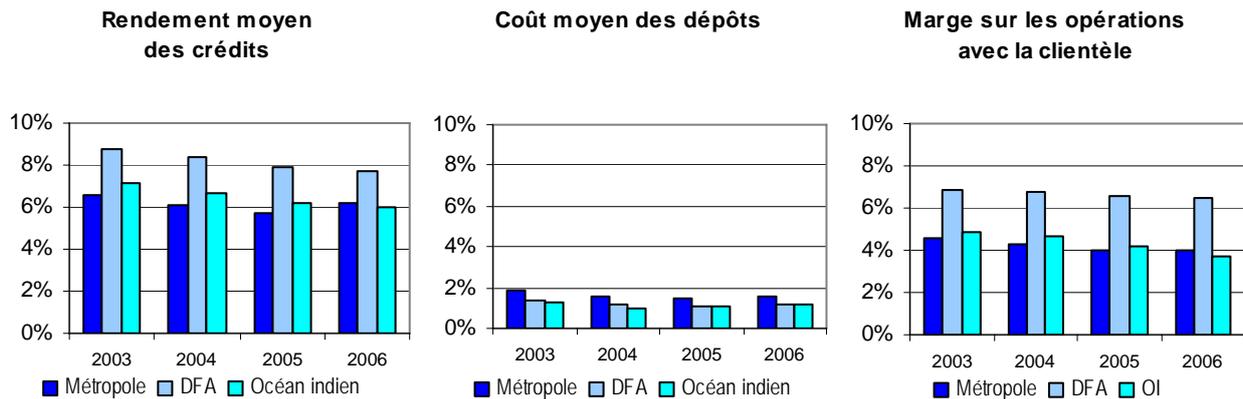
3.1.2. Poursuite de la baisse des marges sur opérations avec la clientèle, contrairement à la métropole.

Coûts et rendement dans les DOM et en métropole des opérations avec la clientèle

	2003	2004	2005	2006
Coût moyen des dépôts				
Métropole	1,90%	1,60%	1,50%	1,60%
DFA	1,40%	1,20%	1,10%	1,20%
Océan indien	1,30%	1,00%	1,10%	1,20%
Rendement moyen des crédits				
Métropole	6,60%	6,10%	5,70%	6,20%
DFA	8,80%	8,40%	7,90%	7,70%
Océan indien	7,10%	6,70%	6,20%	6,00%
Marge moyenne sur opérations avec la clientèle				
Métropole	4,60%	4,30%	4,00%	4,00%
DFA	6,90%	6,80%	6,60%	6,50%
OI	4,90%	4,70%	4,20%	3,70%

En 2006, la baisse des marges sur opérations avec la clientèle s'est poursuivie dans les DOM, en décalage avec l'inversion de tendance enregistrée en métropole. C'est dans l'**océan Indien** que la contraction des marges est la plus sensible, en 2006 (- 0,5 point) comme sur l'ensemble des quatre dernières années (- 1,2 point entre les années 2003 et 2006). Signe de la très vive concurrence que se livrent les banques de l'océan Indien, cette forte contraction a placé leur niveau de marge moyenne sous celui des banques métropolitaines de taille comparable. Elle est directement liée à la baisse du rendement des crédits, qui a perdu 1,1 point sur quatre ans, dont 0,2 point de nouveau en 2006. A l'inverse, la remontée des taux monétaires a été répercutée par les banques métropolitaines, qui ont redressé le rendement moyen de leurs crédits et ont maintenu leur niveau de marge moyenne, malgré la hausse du coût moyen des dépôts.

¹ Loyers de crédit-bail, plus ou moins values et produits accessoires.



Dans les DFA, la concurrence bancaire est restée vive en 2006, avec des marges sur opérations avec la clientèle également orientées à la baisse (- 0,1 point en 2006 et - 0,4 point sur les quatre dernières années). Le niveau de marge (6,50 %) demeure plus élevé que dans l'océan Indien (3,70 %) ou qu'en métropole (3,90 %), notamment en raison de rendements sur les crédits supérieurs, que commandent en particulier un taux de sinistralité plus fort dans cette zone (10 % en 2006) par rapport aux autres places (4,7 % dans l'océan Indien ou en métropole) ainsi que des coûts d'exploitation structurellement élevés (Cf. chapitre 4.4 *infra*).

Le coût moyen des ressources clientèle s'est situé à 1,2 % dans les deux zones. Il reste nettement inférieur au coût moyen des fonds empruntés sur le marché interbancaire qui a atteint 3,8 % en 2006. C'est pourquoi, alors qu'elles connaissent une insuffisance structurelle de ressources, les banques des DFA et de l'océan Indien se trouvent aujourd'hui confrontées au double risque¹ d'un renchérissement du coût du refinancement (effet-prix) et d'un ralentissement du marché du crédit (effet-volume). Se pose à elles l'enjeu de répercuter la hausse du coût de la ressource dans leurs conditions débitrices, à l'instar de ce qu'ont pratiqué en 2006 les banques métropolitaines.

3.2. Amélioration globale des conditions d'exploitation, particulièrement sensible dans les DFA

3.2.1. Des coefficients nets d'exploitation toujours orientés à la baisse

La maîtrise des frais généraux et la progression des PNB en 2006 ont permis à l'ensemble des banques des DOM, une nouvelle amélioration de leur coefficient net d'exploitation². Elle est notamment forte dans les DFA (- 4 points), où le coefficient moyen est inférieur à 80 % mais reste cependant supérieur de 20 points à celui des banques de l'océan Indien (59,6 %) ou de 10 points à celui des banques métropolitaines (67,6 %).

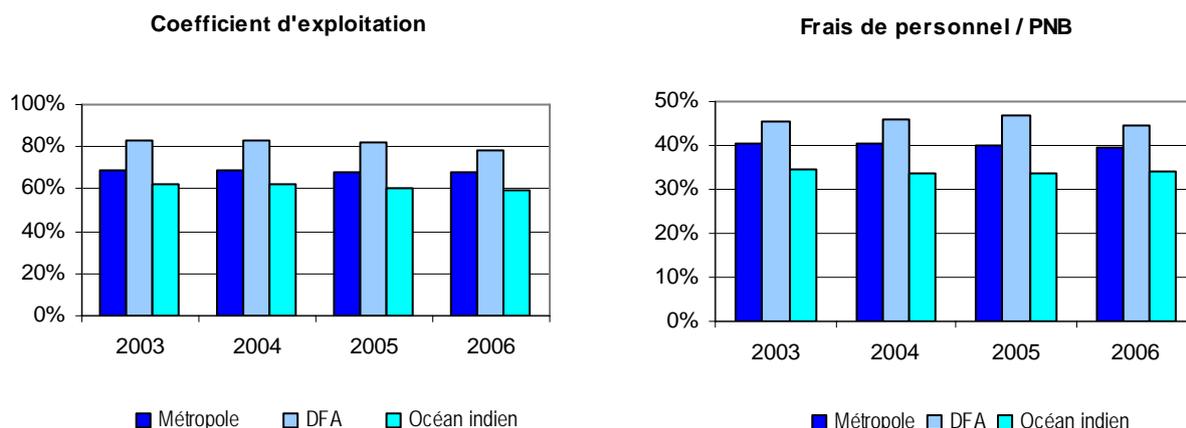
Consommation du PNB

	2003	2004	2005	2006
Coefficient net d'exploitation				
Métropole	68,5%	68,4%	67,7%	67,6%
DFA	83,1%	83,2%	82,4%	78,4%
Océan Indien	62,5%	62,0%	60,3%	59,6%
Frais de personnel / PNB				
Métropole	40,7%	40,2%	40,2%	39,7%
DFA	45,3%	45,8%	46,9%	44,4%
Océan Indien	34,5%	33,8%	33,8%	33,9%

¹ Voir la note IEDOM « La formation du produit net bancaire dans les DOM » d'octobre 2007.

² (Frais généraux + Dotations aux amortissements) / PNB

Dans les DFA, l'amélioration s'explique avant tout par la progression du PNB (+ 29 millions d'euros), qui a été plus forte que celle des frais généraux (+ 9 millions d'euros). En 2006, en raison notamment d'une baisse des effectifs (-0,8 %), les frais de personnel (+ 2 %) ont été mieux contenus qu'en 2005 (+ 5 %). Ils absorbent 44,4 % du PNB. Second poste des charges (28,6 % de la consommation du PNB), le coût des services extérieurs s'est apprécié de 4 millions d'euros (+ 3,5 %), en liaison avec les importantes migrations de systèmes informatiques effectuées en 2006. Le niveau élevé du coefficient d'exploitation reste un élément de fragilité fort pour ces établissements. Les banques des DFA pâtissent toujours de la lourdeur de leurs structures, qu'elles cherchent à alléger en développant les synergies informatiques avec leurs réseaux nationaux, ce qui leur offre de surcroît l'opportunité de redéployer des effectifs administratifs vers les activités commerciales.



Dans l'**océan Indien**, la situation est différente. Le coefficient net d'exploitation demeure notablement meilleur que dans les DFA ou qu'en métropole. En 2006, il a de nouveau enregistré une amélioration, moins forte que l'année précédente, mais malgré tout plus marquée que pour l'échantillon des banques métropolitaines. La bonne reprise du PNB (+ 15 millions d'euros) a été absorbée pour moitié par l'accroissement des frais généraux (+ 8 millions d'euros, soit une progression de 4,5 %), alors que ces derniers s'étaient contractés de 4 millions d'euros l'année précédente (2,5 % de baisse). Avec la hausse des effectifs de 0,6 %, la progression des charges de personnel (+ 5,5 % en 2006 contre + 1,5 % en 2005) a notamment été plus forte que celles des services extérieurs (+ 3 %). La part de ces deux grands postes de charges absorbent respectivement 33,9 % et 18,8 % du PNB des banques de l'océan Indien.

Au final, la progression du résultat brut d'exploitation (RBE) dans l'océan Indien s'est limitée à 6,5 %, au-delà tout de même de la hausse du PNB. Dans les DFA, les conditions d'exploitation ont été très satisfaisantes, avec un RBE en hausse de 29,5 %, la plus importante de ces quatre dernières années.

3.2.2. De sensibles écarts de productivité en défaveur des DFA, malgré de bonnes performances en 2006

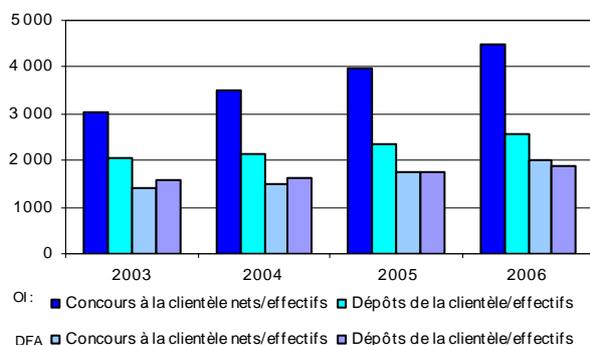
Dans les deux zones, les indicateurs de productivité ont favorablement progressé par rapport à 2005.

Indicateurs de productivité

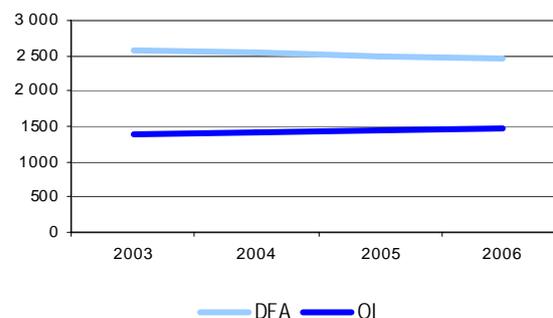
	2003	2004	2005	2006	Var. 06/05
Océan Indien					
PNB/effectifs	199,8	214,8	213,2	222,8	4,5%
Frais généraux/effectifs	116,6	122,8	117,1	121,9	4,1%
Concours à la clientèle nets/effectifs	3 040,3	3 495,8	3 968,4	4 480,6	12,9%
Dépôts de la clientèle/effectifs	2 031,3	2 148,8	2 359,2	2 569,4	8,9%
DFA					
PNB/effectifs	136,1	141,5	148,8	161,9	8,8%
Frais généraux/effectifs	107,8	112,1	116,8	121,4	4,0%
Concours à la clientèle nets/effectifs	1 410,1	1 516,5	1 740,6	2 017,6	15,9%
Dépôts de la clientèle/effectifs	1 578,6	1 623,0	1 769,3	1 878,2	6,2%

L'amélioration la plus nette revient aux **banques des DFA**. La baisse des effectifs (-0,8 %), combinée à la hausse du PNB (+8 %), ont favorisé une hausse de la productivité du travail, proche de 9 %. Le volume d'encours de crédits géré par salarié s'est également apprécié de près de 16 %.

Indicateurs de productivité



Evolution des effectifs



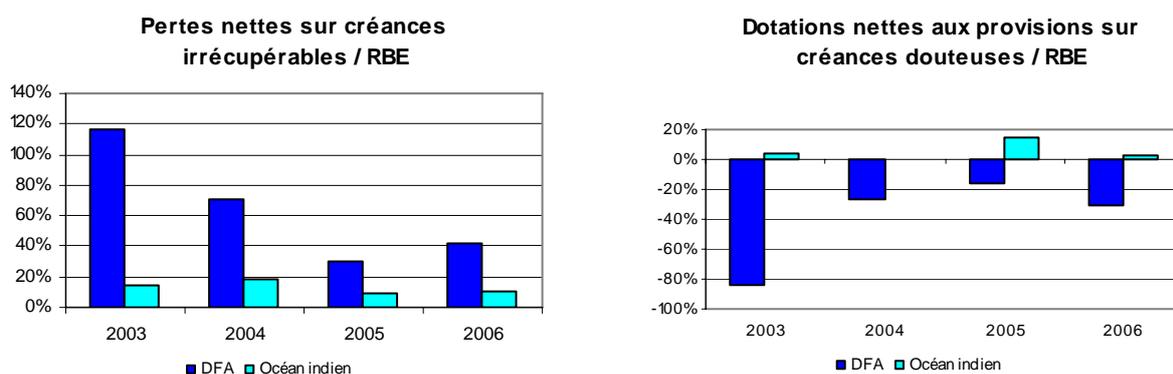
Dans l'**océan Indien**, la situation demeure satisfaisante, avec l'amélioration de l'ensemble des indicateurs. La productivité du travail s'accroît plus modérément (+4,5 %) que dans les DFA, en raison d'une augmentation du PNB (+5 %) moins forte, ainsi que de la hausse de 0,6 % des effectifs. Elle s'est toutefois redressée, après avoir enregistré une baisse de 0,7 % en 2005. Les importants efforts commerciaux déployés par les banques de l'océan Indien permettent aux volumes d'encours gérés par salarié de croître significativement (+13 % pour les crédits, +9 % pour les dépôts).

La part des frais généraux affectée par agent est identique entre les banques des DFA et celles de l'océan Indien. Les écarts de production sont en revanche très sensibles, avec une moindre productivité pour les DFA de l'ordre d'un tiers en matière de PNB ou de collecte de dépôts, et de moitié sur les encours de crédits.

3.3. Baisse du coût du risque dans les deux zones

	2003	2004	2005	2006
Dotations nettes aux provisions sur créances douteuses / RBE				
DFA	-84,5%	-26,7%	-16,6%	-30,9%
Océan Indien	4,3%	-0,2%	15,0%	2,1%
Pertes nettes sur créances irrécupérables / RBE				
DFA	116,5%	70,2%	30,7%	41,3%
Océan Indien	14,1%	17,8%	9,0%	10,6%

En 2006, dans les **DFA**, le coût du risque (- 8 millions d'euros) a apporté une contribution positive aux résultats, équivalente à 10 % du Résultat brut d'exploitation (RBE). Comme sur les cinq dernières années, les reprises de provisions sur créances douteuses sont restées significativement plus importantes que les dotations, les banques des DFA poursuivant l'assainissement de leur portefeuille de crédits. Ces mouvements de provisions se sont accompagnés de la comptabilisation de pertes nettes sur créances irrécouvrables conséquentes (+ 74 %). Le résultat d'exploitation bénéficie également en 2006 de l'absence de provisions pour risques et charges, qui avaient dépassé l'an dernier 14 millions d'euros.



Si le coût du risque demeure négatif dans l'**océan Indien**, il s'est toutefois réduit en 2006 (11 millions d'euros) par rapport à 2005 (40 millions d'euros). Les dotations nettes aux provisions pour créances douteuses ont notamment été moins importantes, n'absorbant que 2,1 % du RBE. De moindres dotations nettes pour risques et charges ont également contribué à l'amélioration du coût du risque, qui a finalement prélevé 8,5 % du résultat brut d'exploitation des banques de l'océan Indien, contre 32,7 % en 2005.

3.4. Des résultats nets en forte progression avec, pour les DFA, une profitabilité structurellement plus faible

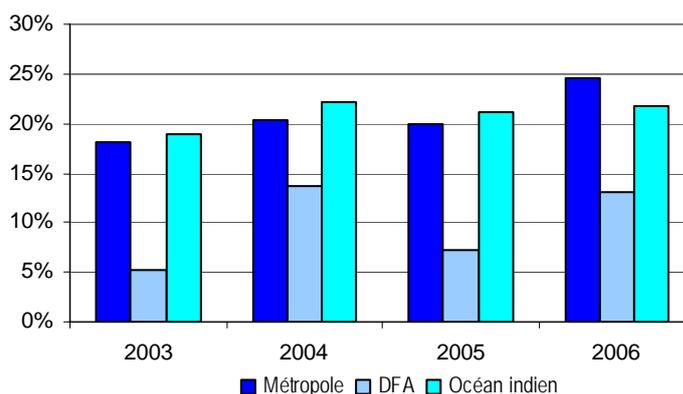
	2003	2004	2005	2006
Résultat courant avant impôt / PNB				
Métropole	27,6%	31,4%	33,9%	35,4%
DFA	14,2%	18,8%	14,9%	23,2%
Océan indien	34,6%	36,9%	25,6%	35,1%
Taux de marge nette *				
Métropole	18,1%	20,3%	19,9%	24,6%
DFA	5,3%	13,7%	7,3%	13,0%
Océan indien	19,0%	22,1%	21,1%	21,8%

La bonne progression des PNB, la maîtrise des charges d'exploitation ainsi que de l'évolution positive du coût du risque ont permis un accroissement significatif du résultat courant avant impôt (RCAI) dans les DFA (+ 68 %) et dans l'océan Indien (+ 44 %). Les **banques des DFA** ont pu dégager 23 % de leur PNB en RCAI, rapport en amélioration de 8 points. Ce niveau reste encore nettement inférieur aux performances de l'**océan Indien**, qui renoue avec un rapport supérieur à 35 %, dans la ligne des résultats de l'échantillon métropolitain.

En termes de résultat net, les situations des deux zones évoluent de manière différenciée. Dans les **DFA**, le résultat net double quasiment par rapport à 2005 (+ 92 %), cette année 2006 étant par ailleurs moins impactée par les charges exceptionnelles. Dans **l'océan Indien**, le résultat net ne progresse que de 8,6 %. Cette faible amélioration, en regard de celle du résultat courant avant impôt (+ 44 %), s'explique avant tout par le haut niveau du résultat net de l'année précédente, qui avait profité d'importantes reprises sur provision de FRBG (mouvement commandé par la mise aux normes des établissements à la nouvelle réglementation de Bâle II).

Les taux de marge nette¹ se sont appréciés sur chacune des deux zones. Ce taux, qui définit la rentabilité des établissements, est inférieur de près de moitié dans les DFA, par rapport aux zones océan Indien ou métropole. En effet, en dépit d'un PNB supérieur de 25 %, les banques de DFA dégagent un résultat net inférieur de 25 % à celui des banques de l'océan Indien. La déperdition de résultat se situe au niveau du RBE, du fait de l'importance des coûts de structure sur des places, Martinique et Guadeloupe, qui comptent de nombreux acteurs bancaires². Malgré un meilleur coefficient net, les banques de l'océan Indien obtiennent en matière de rentabilité des performances moindres qu'en métropole, sans que l'écart ne soit pour autant trop marqué. Cette situation trouve son explication par un coût du risque plus important, une gestion de portefeuille différente et de plus fortes dotations au FRBG.

Taux de marge nette



¹ Résultat Net / PNB

² Pour un même niveau de représentativité sur chaque place (environ deux tiers des crédits et des dépôts), l'échantillon compte dix banques dans les DFA contre quatre banques dans l'océan Indien.

4. EVOLUTION DES TAUX D'INTERET DES CREDITS AUX ENTREPRISES DANS LES DOM

L'IEDOM réalise chaque semestre des enquêtes sur les conditions débitrices des crédits accordés aux entreprises auprès d'un échantillon d'établissements de crédits locaux pour chacun des départements concernés. Ces enquêtes portent sur l'ensemble des concours accordés sur des périodes d'observation d'un mois (de deux mois en Guyane compte tenu d'un volume d'activité plus faible)¹.

La comparaison des résultats de ces enquêtes avec ceux publiés par la Banque de France en métropole est délicate, dans la mesure où les populations d'entreprises ne sont pas similaires. En effet, le poids des très grandes entreprises est plus important en métropole, or ces dernières bénéficient de conditions de crédit plus avantageuses. Ceci explique, par exemple, les taux moyens pondérés de découvert particulièrement bas observés en métropole.

Pour mener ces comparaisons, deux types de données sont présentés pour la métropole :

✓ les taux moyens pondérés sur l'ensemble des tranches de crédits octroyés, soit le même mode de calcul que celui appliqué dans les DOM ;

✓ les taux moyens observés sur la tranche de crédits de 45 735 à 76 225 euros, considérée comme la plus représentative des concours octroyés aux entreprises domiennes.

Synthèse des différents taux moyens pondérés pratiqués pour la clientèle entreprises dans les DOM en janvier 2007

	TMP escompte	TMP découvert	TMP autres CT	TMP MLT	TMP global
Guadeloupe	6,82%	11,30%	6,87%	5,00%	7,05%
Martinique	8,35%	8,19%	6,54%	5,44%	6,48%
Guyane	ns	8,31%	6,38%	5,76%	6,18%
La Réunion	5,69%	7,67%	5,35%	4,64%	5,83%
Métropole (3 ^e Tranche) (1) (2)	5,35%	6,25%	5,08%	4,20%	nc
Métropole global (1)	4,34%	4,68%	4,07%	4,32%	nc

(1) octobre 2006

(2) de 45 735 € à 76 225 €

nc : non communiqué

Dans l'ensemble et en dépit du rapprochement de ces dernières années, le coût du crédit observé dans les départements d'outre-mer (DOM) demeure plus élevé qu'en métropole. Les conditions particulières d'activité telles que l'étroitesse des marchés, le niveau de risques plus élevé ou des coefficients d'exploitation supérieurs, expliquent, pour partie, cette situation. Les établissements de crédit de la zone océan Indien offrent les conditions de crédit les plus avantageuses des DOM, et les moins éloignées de la métropole.

Après la baisse générale des taux sur les années 2002 à 2005, l'année 2006 enregistre une inversion de tendance. Depuis décembre 2005, la politique monétaire dans la zone euro a été marquée par un ajustement progressif. En effet, après trois ans de maintien du loyer de l'argent à 2 %, la BCE a relevé ses taux directeurs à six reprises, par tranche de 25 points de base (pb). Le dernier relèvement est intervenu en mars 2007, en portant le principal taux directeur à 3,75 %.

¹ Ces enquêtes ne sont réalisées ni à Mayotte, ni à Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'ensemble de ces mesures s'est répercuté sur les conditions de crédit à court terme et à moyen et long termes qui se sont renchériés sur l'année 2006 dans les quatre DOM et dans l'hexagone. Partiellement comblés pendant les années 2004 et 2005, les écarts de taux moyens¹ entre la tranche métropolitaine de référence et les DOM se sont de nouveau creusés. A fin 2006, ils représentent dans les DFA + 1,7 % pour l'escompte, + 1,6 % pour les autres court terme et + 1,1 % pour le moyen et long termes. Ils sont nettement moins importants à la Réunion avec + 30 pb pour l'escompte et les autres court terme et 40 pb pour le moyen et long termes.

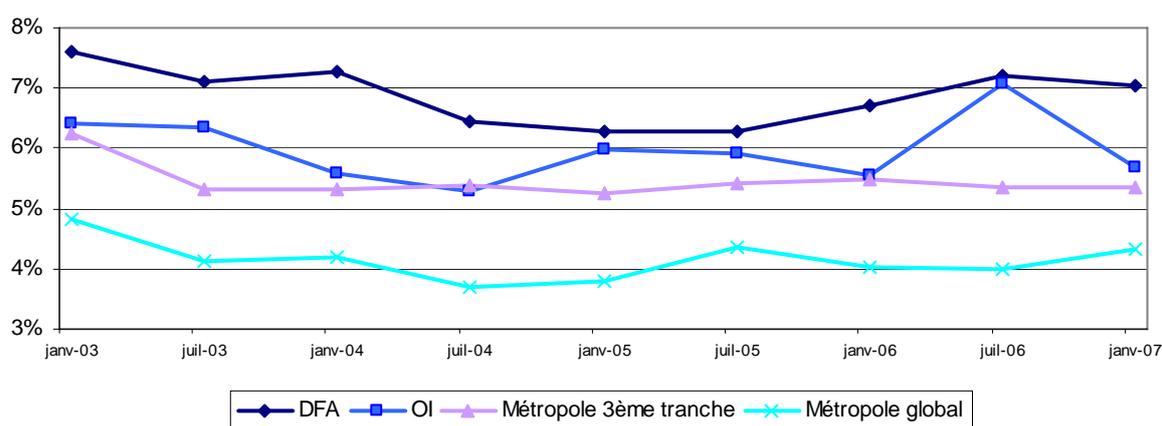
Nota bene : la présentation sous forme de graphique oblige à aligner les dates des enquêtes de la métropole sur celles des DOM.

4.1. Le taux des concours à court terme dans les départements d'outre-mer

4.1.1. Le taux de l'escompte

	janv-03	juil-03	janv-04	juil-04	janv-05	juil-05	janv-06	juil-06	janv-07
Guadeloupe	6,36%	7,23%	7,18%	6,59%	5,53%	5,79%	5,99%	7,08%	6,82%
Martinique	8,46%	6,77%	6,92%	6,16%	6,89%	6,54%	7,27%	8,55%	8,35%
Guyane	11,48%	7,83%	9,57%	7,13%	6,38%	7,60%	7,43%	ns	ns
La Réunion	6,40%	6,34%	5,58%	5,30%	5,98%	5,93%	5,56%	7,08%	5,69%
Métropole 3 ^e tranche	6,26%	5,33%	5,31%	5,37%	5,26%	5,43%	5,47%	5,35%	5,35%
Métropole global	4,82%	4,14%	4,19%	3,68%	3,79%	4,37%	4,01%	3,99%	4,34%

TAUX MOYEN PONDERE DE L'ESCOMPTE



Le coût moyen de l'escompte a augmenté sur l'année 2006 de 30 points de base (pb) dans la zone DFA et de 10 pb à la Réunion. Amorcée depuis le second semestre 2005, la hausse des taux de l'escompte dans les DFA a reconstitué un écart avec la Zone océan Indien (+1,3 %) et la tranche de référence (+1,7 %). Les conditions de l'escompte à la Réunion se sont maintenues à un niveau peu différent de celui observé en métropole (30 pb d'écart), après avoir connu une forte progression sur le premier semestre 2006. Sur les DOM, ce sont les taux appliqués à la Martinique qui ont subi le plus fort renchérissement en une année (plus de 1 %).

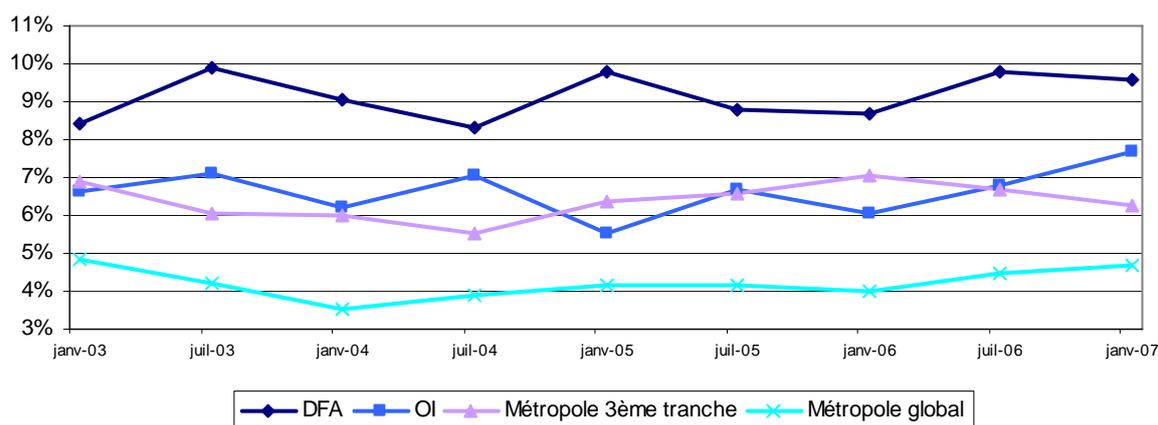
¹ Soit les moyennes de taux pondérées par les encours de crédit correspondants dans chaque département d'outre-mer, ou par régions (DFA et OI).

4.1.2. Le taux de découvert

Les taux moyens des découverts se sont accrus sur l'ensemble des DOM, à l'exception de la Guyane. Le taux moyen observé pour les DFA, qui converge vers le niveau des 10 %, est tiré par la hausse très sensible du découvert à la Guadeloupe (près de 2 % en un an). Le coût moyen du découvert a également fortement progressé à la Réunion sur un an (+ 1,6 %), alors que ce département offrait depuis le second semestre 2004 des conditions plus avantageuses que la tranche de référence métropolitaine.

	janv-03	juil-03	janv-04	juil-04	janv-05	juil-05	janv-06	juil-06	janv-07
Guadeloupe	8,59%	9,79%	10,79%	9,30%	9,15%	9,07%	9,37%	9,91%	11,30%
Martinique	7,82%	10,05%	7,49%	7,12%	10,57%	8,26%	7,89%	9,85%	8,19%
Guyane	10,73%	9,78%	8,26%	9,01%	9,14%	9,49%	9,27%	9,14%	8,31%
La Réunion	6,65%	7,12%	6,22%	7,03%	5,52%	6,70%	6,06%	6,79%	7,67%
Métropole 3 ^e tranche	6,88%	6,06%	6,01%	5,53%	6,38%	6,60%	7,03%	6,69%	6,25%
Métropole global	4,84%	4,21%	3,53%	3,90%	4,14%	4,16%	3,99%	4,45%	4,68%

TAUX MOYEN PONDERE DU DECOUVERT

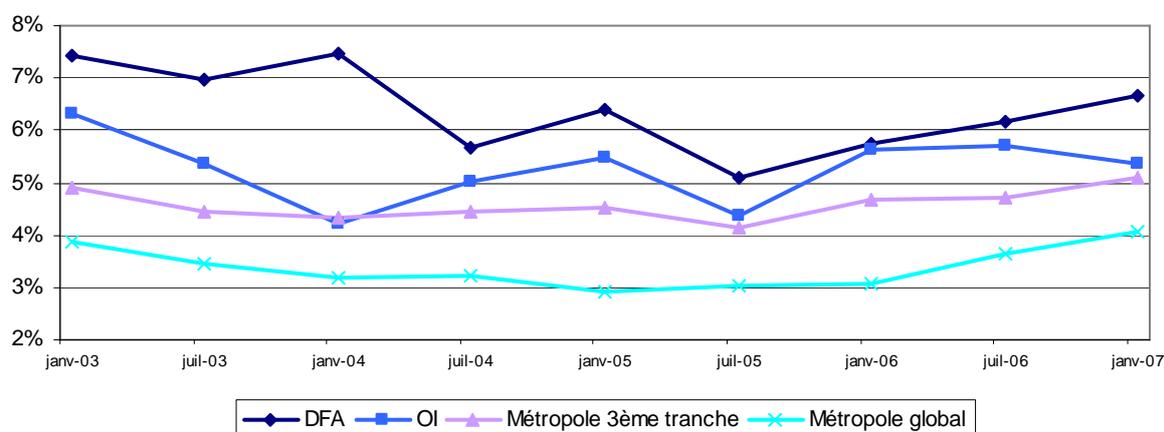


4.1.3. Les taux des autres crédits à court terme

Depuis le second semestre 2005, les taux des autres crédits à court terme s'inscrivent dans un mouvement de hausse dans les DFA (+ 1,6 %) et en métropole (+ 90 pb pour la tranche de référence). Si leur niveau à la Réunion s'est également relevé de 1 % sur cette période, cette hausse s'est produite dans le courant du second semestre 2005. Par la suite, les taux à court terme à la Réunion ont enregistré une baisse sur l'année 2006, qui les rapproche des niveaux de la tranche métropolitaine de référence.

	janv-03	juil-03	janv-04	juil-04	janv-05	juil-05	janv-06	juil-06	janv-07
Guadeloupe	7,51%	5,55%	7,77%	5,30%	6,27%	5,46%	6,16%	6,03%	6,87%
Martinique	7,18%	7,91%	7,24%	5,86%	6,35%	4,73%	5,47%	6,21%	6,54%
Guyane	9,13%	8,57%	7,65%	6,93%	8,13%	6,07%	5,50%	6,61%	6,38%
La Réunion	6,32%	5,37%	4,23%	5,02%	5,49%	4,38%	5,64%	5,71%	5,35%
Métropole 3 ^e tranche	4,90%	4,44%	4,35%	4,45%	4,54%	4,15%	4,66%	4,73%	5,08%
Métropole global	3,88%	3,44%	3,17%	3,21%	2,91%	3,03%	3,08%	3,63%	4,07%

TAUX MOYEN PONDERE DES AUTRES CREDITS A COURT TERME

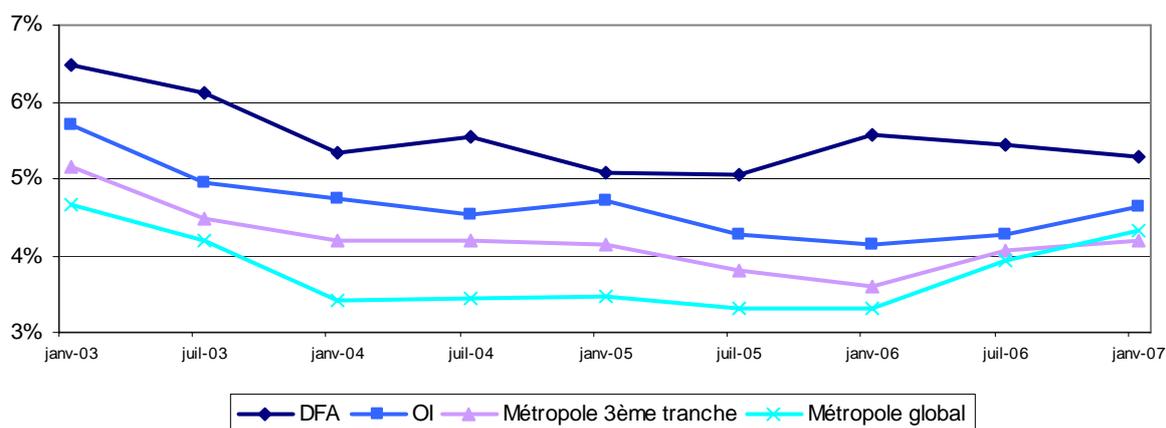


4.2. Le taux des concours à moyen et long termes dans les départements d'outre-mer

Le taux moyen des crédits à moyen et long termes a enregistré une baisse continue durant les années 2002 à 2005 pour les quatre DOM. La baisse la plus significative a concerné la Guyane (plus de 2 %). Une tendance à la hausse de ces taux se dessine à partir du premier semestre 2006, en relation avec la remontée des taux à moyen et long termes sur les marchés obligataires. Le renchérissement est plus prononcé en métropole (+ 60 pb pour la tranche de référence, + 1 % pour la tranche globale) que dans les DOM, et notamment que dans les DFA (+ 20 pb à la Guadeloupe, + 30 pb en Guyane).

	janv-03	juil-03	janv-04	juil-04	janv-05	juil-05	janv-06	juil-06	janv-07
Guadeloupe	6,35%	6,08%	5,03%	5,26%	4,80%	4,90%	4,81%	4,93%	5,00%
Martinique	6,47%	6,16%	5,47%	5,77%	5,26%	5,16%	6,11%	5,78%	5,44%
Guyane	7,34%	6,04%	6,05%	5,29%	5,39%	5,17%	5,46%	5,48%	5,76%
La Réunion	5,71%	4,96%	4,75%	4,53%	4,72%	4,26%	4,13%	4,28%	4,64%
Métropole 3 ^e tranche	5,15%	4,49%	4,20%	4,20%	4,15%	3,80%	3,61%	4,07%	4,20%
Métropole global	4,65%	4,19%	3,42%	3,45%	3,46%	3,31%	3,31%	3,94%	4,32%

TAUX MOYEN PONDERE DES CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES



ANNEXES

ANNEXE 1

Méthodologies et échantillons

Les sources d'information

Les études sont menées sur la base des informations collectées dans le cadre des déclarations BAFI (*) en ce qui concerne les données relatives à l'activité des établissements et par le biais d'enquêtes semestrielles réalisées par l'IEDOM pour ce qui est des informations relatives au coût du crédit. *Les données chiffrées peuvent faire l'objet d'actualisation en fonction des déclarations modificatives effectuées par les établissements de crédit*

(*) La BAFI constitue la base de données des agents financiers de la Banque de France. Les établissements de crédit sont soumis à l'obligation de transmettre les informations concernant leur activité au Secrétariat Général de la Commission Bancaire. Ces déclarations sont effectuées dans un cadre réglementaire fixé par instructions de la Commission Bancaire.

Analyse de l'activité bancaire

L'étude a été menée sur 14 établissements disposant d'une autonomie juridique ; 8 appartiennent au réseau des banques commerciales et 6 au réseau mutualiste et coopératif. Les sociétés financières sont écartées de cette analyse pour des raisons d'homogénéité, ainsi que les banques dont le siège social réside en métropole, car il apparaît difficile de régionaliser leurs résultats : une partie des charges est en effet parfois supportée par leur maison mère hors des zones ultramarines étudiées ; il peut en aller de même pour certaines ressources, susceptibles d'être regroupées au niveau des sièges métropolitains.

Dans un souci de cohérence des analyses, ces établissements sont regroupés en deux zones géographiques : les départements français d'Amérique (10) et l'océan Indien (4). L'étude a été réalisée à partir des données des établissements de crédit suivants :

Banques commerciales DFA : 6 établissements

Banque des Antilles Françaises	BDAF
Banque française commerciale Antilles-Guyane	BFCAG
Banque Nationale de Paris Paribas Guyane	BNPG
Banque Nationale de Paris Paribas Guadeloupe	BNPGUA
Banque Nationale de Paris Paribas Martinique	BNPM
Société générale de banque aux Antilles	SGBA

Banques mutualistes DFA : 4 établissements

Caisse d'Epargne de la Martinique	CEM
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Guadeloupe	CRCAMG
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Martinique	CRCAMM
Caisse fédérale du crédit mutuel Antilles-Guyane	FCMAG

Banques commerciales océan Indien : 3 établissements

Banque Française Commerciale de l'Océan Indien	BFCOI
Banque Nationale de Paris Paribas Réunion	BNPR
Banque de la Réunion	BR

Banques mutualistes océan Indien : 1 établissement

Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Réunion	CRCAMR
--	--------

Analyse de l'activité bancaire (suite)

Au 31 décembre 2006, l'activité de ces 14 banques représente :

- 63 % de la collecte des dépôts des établissements installés localement que ce soit dans les DFA ou dans l'océan Indien ;
- 62 % de la distribution des crédits dans les DFA et 67 % dans l'océan Indien.

	DFA		OCEAN INDIEN	
	EC LOCAUX	EC de l'échantillon	EC LOCAUX	Ec de l'échantillon
	24 EC	10 EC	19 EC	4 EC
	- 14 banques - 8 stés financières - 1 IFS - Trésor public <i>(activité résiduelle)</i>	- 10 banques	- 8 banques - 9 stés financières - 1 IFS - Trésor public <i>(activité résiduelle)</i>	- 4 banques
DEPOTS <i>(hors épargne collectée par les CRCA pour le compte de la CNCA)</i>	7 383	4 645	5 966	3 746
Poids dans l'activité des EC locaux (en %)	100%	63%	100%	63%
Evolution 2006/2005 (en millions)	460	232	538	325
Evolution 2006/2005 (en %)	6,6%	5,3%	9,9%	9,5%
CREDITS BRUTS	8 642	5 343	10 067	6 762
Poids dans l'activité des EC locaux (en %)	100%	62%	100%	67%
Evolution 2006/2005 (en millions)	827	627	1 103	780
Evolution 2006/2005 (en %)	10,6%	13,3%	12,3%	13,0%

Méthodologie

Les calculs servant à la détermination des ratios d'analyse sont effectués à partir des informations déclarées par les établissements dans le cadre de la BAFI et notamment au travers des états 4000, 4080 et 4090. Pour les besoins des études, les données sont agrégées par zone géographique et par type de réseaux bancaires.

Les différentes données font l'objet d'une analyse relative au travers des calculs de ratios suivants :

Approche de la consommation du PNB

Frais généraux/PNB

Charges de personnel/PNB

Charges de personnel/Effectif

Sources

(Etat BAFI 4080)

(Etat BAFI 4080)

(Etats BAFI 4080 et 4090)

Ratios de productivité

PNB/Effectif

(Etats BAFI 4080 et 4090)

Concours clients bruts/Effectif

(Etats BAFI 4000 et 4090)

Dépôts/Effectif

(Etats BAFI 4000 et 4090)

Ratios de sinistralité

Dotations nettes/PNB

(Etat BAFI 4080)

Créances douteuses/Concours clients bruts

(Etat BAFI 4000)

Provisions sur créances douteuses/Créances douteuses brutes

(Etat BAFI 4000)

Ratios de rentabilité

Résultat courant avant impôt/PNB

(Etat BAFI 4080)

Résultat net/PNB

(Etat BAFI 4080)

Méthodologie (suite)

Approche de la constitution du PNB et des marges

Coût moyen des dépôts :

Charges sur opérations avec la clientèle / Dépôts de la clientèle (Etat BAFI 4080 et 4000)

Rendement moyen des crédits :

Produits sur opérations avec la clientèle / Crédits à la clientèle (Etat BAFI 4080 et 4000)

Commissionnement/Produits sur opérations avec la clientèle (Etat BAFI 4080)

Les données départementalisées relatives aux départements d'outre-mer sont collectées par l'IEDOM au niveau de chacune de ses agences locales.

Suivi du coût du crédit

L'IEDOM effectue des enquêtes semestrielles sur le coût du crédit aux entreprises auprès des établissements retenus dans l'échantillon. Ces enquêtes portent sur les accords de prêts consentis sur une période d'un mois (de deux mois en Guyane compte tenu des volumes concernés). Les informations recueillies sont traitées et agrégées, après éventuelles corrections des cas révélés aberrants (conditions de taux atypiques pouvant fausser les moyennes...). Des coefficients de pondération sont retenus. Ils sont à la fois fonction du montant des crédits, du poids de chaque établissement et des résultats des quatre enquêtes précédentes.

L'échantillon

16 établissements ont été retenus : 9 appartenant au réseau des banques et 7 au réseau mutualiste et coopératif.

Banques commerciales DFA : 6 établissements

Banque des Antilles Françaises	BDAF
Banque française commerciale Antilles-Guyane	BFCAG
Banque Nationale de Paris Paribas Guyane	BNPG
Banque Nationale de Paris Paribas Guadeloupe	BNPGUA
Banque Nationale de Paris Paribas Martinique	BNPM
Société générale de banque aux Antilles	SGBA

Banques mutualistes DFA : 4 établissements

Caisse d'Epargne de la Martinique	CEM
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Guadeloupe	CRCAMG
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Martinique	CRCAMM
Caisse fédérale du crédit mutuel Antilles-Guyane	FCMAG

Banques commerciales océan Indien : 3 établissements

Banque Française Commerciale de l'Océan Indien	BFCOI
Banque Nationale de Paris Paribas Réunion	BNPR
Banque de la Réunion	BR

Banques mutualistes océan Indien : 1 établissement

Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Réunion	CRCAMR
--	--------

ANNEXE 2

Les bilans agrégés par zone géographique

ANTILLES - GUYANE

en millions d'€

ACTIF	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	Var.
OPERATIONS DE TRESORERIE	2 040,6	2 184,7	2 266,6	1 967,7	-13,2%
Caisse, Institut d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux	191,7	169,6	155,5	169,5	8,9%
Etablissements de crédit et institutions financières	1 848,9	2 015,1	2 111,0	1 798,3	-14,8%
* Comptes ordinaires	686,6	600,1	485,0	422,7	-12,8%
* Prêts et comptes à terme	541,8	609,8	751,4	682,1	-9,2%
* Opérations avec les réseaux et groupes	600,0	785,4	854,8	671,2	-21,5%
* Valeurs reçues en pension					-
Autres opérations	20,4	19,8	20,0	22,3	11,9%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	3 583,3	3 825,4	4 284,5	4 932,3	15,1%
Créances commerciales	27,7	25,6	29,1	30,2	3,5%
Crédits de trésorerie	657,6	714,8	748,1	826,4	10,5%
Crédits à l'équipement	832,0	920,6	1 088,1	1 283,4	18,0%
Crédits à l'habitat	1 443,4	1 598,1	1 839,5	2 174,9	18,2%
Comptes ordinaires débiteurs	200,6	196,4	196,6	245,6	25,0%
Autres crédits	252,9	242,3	270,1	266,6	-1,3%
Créances douteuses nettes	169,1	127,5	113,1	105,1	-7,1%
Provisions sur créances douteuses (non incluses)	445,0	430,7	431,2	410,6	-4,8%
OPERATIONS DIVERSES	363,2	353,2	335,5	457,3	36,3%
Comptes de régularisation et divers	304,2	320,2	313,9	381,6	21,6%
Opérations sur titres	59,0	33,0	21,6	75,7	250,8%
VALEURS IMMOBILISEES	213,1	221,5	219,5	236,0	7,5%
Titres de participation et filiales	66,1	71,4	75,2	79,6	5,9%
Immobilisations	78,7	79,0	76,2	87,1	14,3%
Location avec option d'achat	53,4	58,5	56,5	57,2	1,2%
Location simple					-
Actionnaires et associés					-
Divers	14,9	12,6	11,6	12,0	3,5%
TOTAL DE L'ACTIF	6 200,1	6 584,8	7 106,2	7 593,2	6,9%

PASSIF	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	Var
OPERATIONS DE TRESORERIE	1 385,4	1 635,6	1 868,3	1 990,5	6,5%
Caisse, Institut d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux	0,1	0,3	0,2	0,2	-11,9%
Etablissements de crédit et institutions financières	1 385,3	1 635,2	1 868,1	1 990,3	6,5%
* Comptes ordinaires	184,6	117,2	107,7	143,4	33,2%
* Emprunts et comptes à terme	150,1	197,9	272,6	276,6	1,5%
* Opérations avec les réseaux et groupes	1 029,1	1 294,5	1 451,8	1 524,3	5,0%
* Autres	21,6	25,6	36,0	46,0	27,8%
Valeurs données en pension ou vendues fermes					-
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	4 071,3	4 156,5	4 412,7	4 644,7	5,3%
Comptes créditeurs de la clientèle	2 621,9	2 724,1	2 926,7	3 186,5	8,9%
* Sociétés et entrepreneurs individuels	1 255,2	1 317,0	1 436,4	1 742,3	21,3%
* Comptes ordinaires	1 045,2	1 102,7	1 221,0	1 494,0	22,4%
* Comptes à terme	210,1	214,4	215,4	248,3	15,3%
* Particuliers	1 019,4	1 050,2	1 102,9	1 017,9	-7,7%
* Comptes ordinaires	909,7	946,6	993,6	888,6	-10,6%
* Comptes à terme	109,6	103,6	109,4	129,3	18,3%
* Autres	347,3	356,9	387,5	426,3	10,0%
* Comptes ordinaires	279,1	284,4	303,0	332,7	9,8%
* Comptes à terme	68,3	72,5	84,5	93,6	10,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 288,3	1 316,7	1 338,2	1 336,0	-0,2%
Bons de caisse et bons d'épargne	10,8	12,4	9,0	13,3	48,0%
Créances négociables	77,8	31,4	42,9	44,0	2,5%
Autres dépôts	72,5	71,9	95,9	64,9	-32,3%
OPERATIONS DIVERSES	227,4	249,6	295,7	333,1	12,7%
Comptes de régularisation et divers	227,4	249,6	295,7	318,1	7,6%
Opérations sur titres				15,0	-
CAPITAUX PROPRES	516,1	543,1	529,5	625,0	18,0%
Dettes subordonnées, provisions, fonds pour risques bancaires généraux	267,1	249,0	238,1	243,1	2,1%
Réserves	72,7	87,9	106,1	127,1	19,8%
Capital	130,8	138,6	154,2	185,8	20,5%
Report à nouveau	8,8	4,5	-19,0	-13,7	-27,9%
Excédent (+/-) & Résultat en instance d'approbation	36,7	63,2	50,1	82,7	65,0%
TOTAL DU PASSIF	6 200,1	6 584,8	7 106,2	7 593,2	6,9%

Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2006

OCEAN INDIEN

en millions d'€

ACTIF	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	Var
OPERATIONS DE TRESORERIE	526,1	801,6	906,5	764,6	-15,7%
Caisse, Institut d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux	114,6	102,9	140,2	139,4	-0,6%
Etablissements de crédit et institutions financières	411,5	698,7	766,3	625,2	-18,4%
* Comptes ordinaires	83,5	21,6	69,9	75,1	7,5%
* Prêts et comptes à terme	67,7	124,5	193,7	178,4	-7,9%
* Opérations avec les réseaux et groupes	257,0	549,6	498,4	365,8	-26,6%
* Valeurs reçues en pension					-
Autres opérations	3,3	3,0	4,4	5,9	33,8%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	4 256,5	4 960,5	5 754,2	6 529,9	13,5%
Créances commerciales	79,9	87,4	86,6	92,1	6,4%
Crédits de trésorerie	967,3	1 036,9	1 109,0	1 215,2	9,6%
Crédits à l'équipement	1 242,7	1 593,9	1 856,5	1 963,8	5,8%
Crédits à l'habitat	1 593,1	1 916,0	2 337,2	2 791,5	19,4%
Comptes ordinaires débiteurs	131,5	121,4	165,7	201,1	21,3%
Autres crédits	130,5	111,9	105,3	179,8	70,7%
Créances douteuses nettes	111,5	93,0	93,9	86,4	-8,0%
Provisions sur créances douteuses (non incluses)	201,2	196,1	228,0	232,5	2,0%
OPERATIONS DIVERSES	358,8	393,8	382,5	478,7	25,1%
Comptes de régularisation et divers	151,4	178,9	149,0	171,0	14,8%
Opérations sur titres	207,4	214,9	233,5	307,6	31,7%
VALEURS IMMOBILISEES	229,8	253,2	256,0	278,8	8,9%
Titres de participation et filiales	104,6	108,7	110,9	149,8	35,1%
Immobilisations	77,2	90,8	89,5	89,7	0,2%
Location avec option d'achat			0,0	2,7	NS
Location simple					-
Actionnaires et associés					-
Divers	48,0	53,7	55,5	36,6	-34,2%
TOTAL DE L'ACTIF	5 371,2	6 409,1	7 299,2	8 051,9	10,3%

PASSIF	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	Var
OPERATIONS DE TRESORERIE	1 705,8	2 448,9	2 875,6	3 158,2	9,8%
Caisse, Institut d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux	0,0	0,0	0,0	0,0	NS
Etablissements de crédit et institutions financières	1 705,8	2 448,9	2 875,6	3 158,2	9,8%
* Comptes ordinaires	55,4	58,9	59,5	27,3	-54,1%
* Emprunts et comptes à terme	57,6	140,6	262,8	284,8	8,4%
* Opérations avec les réseaux et groupes	1 567,6	2 223,9	2 517,1	2 811,0	11,7%
* Autres	25,1	25,5	36,2	35,1	-3,1%
Valeurs données en pension ou vendues fermes					-
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	2 843,9	3 049,1	3 420,9	3 746,2	9,5%
Comptes créditeurs de la clientèle	1 959,8	2 090,2	2 345,9	2 699,0	15,1%
* Sociétés et entrepreneurs individuels	1 078,3	1 165,2	1 306,3	1 491,9	14,2%
* Comptes ordinaires	916,3	969,2	1 057,6	1 204,5	13,9%
* Comptes à terme	162,0	196,0	248,7	287,3	15,5%
* Particuliers	689,3	737,1	815,1	913,5	12,1%
* Comptes ordinaires	650,8	702,6	767,2	847,4	10,5%
* Comptes à terme	38,5	34,4	48,0	66,1	37,6%
* Autres	192,2	187,9	224,4	293,7	30,9%
* Comptes ordinaires	172,6	166,7	204,7	255,4	24,8%
* Comptes à terme	19,6	21,2	19,7	38,2	93,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	681,5	716,1	733,9	719,8	-1,9%
Bons de caisse et bons d'épargne	31,6	27,1	44,3	20,3	-54,3%
Créances négociables	138,7	182,5	238,4	247,9	4,0%
Autres dépôts	32,2	33,2	58,4	59,2	1,4%
OPERATIONS DIVERSES	149,0	192,2	208,1	280,8	34,9%
Comptes de régularisation et divers	149,0	192,2	208,1	280,8	34,9%
Opérations sur titres					-
CAPITAUX PROPRES	672,6	719,0	794,6	866,8	9,1%
Dettes subordonnées, provisions, fonds pour risques bancaires généraux	151,1	155,1	155,3	171,4	10,4%
Réserves	337,2	371,2	408,5	427,4	4,6%
Capital	124,2	125,9	143,2	143,9	0,5%
Report à nouveau	5,7	0,5	22,4	53,4	138,2%
Excédent (+/-) & Résultat en instance d'approbation	54,4	66,3	65,1	70,6	8,5%
TOTAL DU PASSIF	5 371,2	6 409,1	7 299,2	8 051,9	10,3%

Les comptes de résultats agrégés par zone géographique

ANTILLES - GUYANE

Montants en millions d'€

	2003	2004	2005	2006	Var
(+) Produits d'exploitation bancaire	533,230	527,452	543,255	590,122	8,6%
Opérations de trésorerie et interbancaires	63,192	58,224	65,340	71,523	9,5%
Opérations avec la clientèle	329,829	324,223	330,787	369,213	11,6%
Opérations sur titres	5,849	3,128	1,898	1,401	-26,2%
Opérations de crédit-bail et de location simple	27,699	29,563	32,821	33,877	3,2%
Divers	106,662	112,312	112,409	114,111	1,5%
(-) Charges d'exploitation bancaire	171,268	162,603	168,060	186,090	10,7%
Opérations de trésorerie et interbancaires	53,389	51,440	57,012	66,755	17,1%
Opérations avec la clientèle	50,939	45,641	43,478	49,304	13,4%
<i>dont sur Dépôts à vue</i>	<i>0,604</i>	<i>0,640</i>	<i>0,679</i>	<i>1,490</i>	<i>119,4%</i>
<i>dont sur Comptes d'épargne (hors PEL, CEL)</i>	<i>22,827</i>	<i>19,996</i>	<i>19,397</i>	<i>20,936</i>	<i>7,9%</i>
<i>dont sur Comptes d'épargne-logement (CEL)</i>	<i>1,339</i>	<i>1,147</i>	<i>1,095</i>	<i>1,267</i>	<i>15,7%</i>
<i>dont sur Plans d'épargne-logement (PEL)</i>	<i>12,771</i>	<i>13,083</i>	<i>12,579</i>	<i>11,877</i>	<i>-5,6%</i>
<i>dont sur Dépôts à terme</i>	<i>11,134</i>	<i>8,954</i>	<i>9,459</i>	<i>13,056</i>	<i>38,0%</i>
<i>dont sur Bons de caisse</i>	<i>0,399</i>	<i>0,253</i>	<i>0,205</i>	<i>0,279</i>	<i>36,1%</i>
Opérations sur titres	3,432	1,269	1,450	1,826	25,9%
Opérations de crédit-bail et de location simple	26,206	26,969	31,161	29,251	-6,1%
Divers	37,302	37,285	34,958	38,956	11,4%
(+) Produits accessoires et produits divers	9,585	13,679	10,646	14,319	34,5%
(-) Charges accessoires et charges diverses	0,283	2,147	1,285	2,019	57,1%
(-) Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres de placement	0,048	0,352	-0,024	-0,031	29,2%
(-) Intérêts sur créances douteuses	20,254	13,753	13,442	15,970	18,8%
Produit net bancaire	350,962	362,276	371,168	400,393	7,9%
(-) Frais généraux	277,989	287,086	291,199	300,164	3,1%
<i>dont Frais de personnel</i>	<i>159,041</i>	<i>165,856</i>	<i>174,075</i>	<i>177,700</i>	<i>2,1%</i>
<i>dont Impôts et taxes</i>	<i>7,166</i>	<i>6,109</i>	<i>6,834</i>	<i>8,100</i>	<i>18,5%</i>
<i>dont Services extérieurs</i>	<i>111,782</i>	<i>115,121</i>	<i>110,290</i>	<i>114,364</i>	<i>3,7%</i>
(-) Dotations aux amortissements	13,598	14,220	14,745	13,696	-7,1%
(-) Dotations nettes aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	-0,097	0,358	-0,669		-100,0%
(-) Quote part sur opérations d'exploitation non bancaires faites en commun			0,043	0,575	NS
Résultat brut d'exploitation	58,705	60,250	65,376	84,625	29,4%
(-) Dot. nettes aux provisions sur créances douteuses	-49,619	-16,083	-10,830	-26,185	141,8%
(-) Autres dot. nettes aux provisions pour dépréciation	-0,071	-0,313	0,053	-0,107	-301,9%
(-) Dot. nettes aux provisions pour risques et charges	12,610	-14,775	14,709	-0,911	-106,2%
(-) Pertes nettes sur créances irrécupérables	68,380	42,316	20,050	34,921	74,2%
(+) Intérêts sur créances douteuses	20,254	13,753	13,442	15,970	18,8%
Résultat d'exploitation	47,659	62,858	54,836	92,877	69,4%
(+) + ou - values de cessions sur immob. corp. et incorp.	-0,029	-0,021	0,118	0,294	149,2%
(+) + ou - values de cessions sur immob. financières	2,260	5,492	0,341	0,043	-87,4%
(-) Dot. nettes aux provisions des immob. financières	0,012	0,327	-0,092	0,342	-471,7%
Résultat courant avant impôt	49,878	68,002	55,387	92,872	67,7%
(+) Produits exceptionnels	1,301	0,178	0,317	0,162	-48,9%
(-) Charges exceptionnelles	16,347	4,301	9,594	2,199	-77,1%
(-) Dotations nettes sur FRBG	2,080	-6,362	-1,212	6,542	-639,8%
(-) Dot. nettes aux provisions réglementées	-0,038	0,029	-0,051	-0,159	211,8%
(-) Impôts sur les bénéfices	14,119	20,576	20,216	32,345	60,0%
Résultat net	18,671	49,635	27,158	52,111	91,9%

Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2006

OCEAN INDIEN

Montants en millions d'€

	2003	2004	2005	2006	Var
Produits d'exploitation bancaire	418,621	440,293	463,387	512,978	10,7%
Opérations de trésorerie et interbancaires	24,566	26,386	34,825	35,557	2,1%
Opérations avec la clientèle	291,085	307,377	337,875	373,826	10,6%
Opérations sur titres	11,368	15,747	9,018	7,872	-12,7%
Opérations de crédit-bail et de location simple			0,001	0,312	NS
Divers	91,602	90,785	81,669	95,412	16,8%
Charges d'exploitation bancaire	140,650	137,127	151,339	192,970	27,5%
Opérations de trésorerie et interbancaires	65,835	73,959	94,149	116,484	23,7%
Opérations avec la clientèle	27,501	25,465	27,880	32,343	16,0%
<i>dont sur Dépôts à vue</i>	<i>0,880</i>	<i>0,903</i>	<i>1,020</i>	<i>1,230</i>	<i>20,6%</i>
<i>dont sur Comptes d'épargne (hors PEL, CEL)</i>	<i>9,081</i>	<i>8,619</i>	<i>8,971</i>	<i>10,002</i>	<i>11,5%</i>
<i>dont sur Comptes d'épargne-logement (CEL)</i>	<i>1,484</i>	<i>1,255</i>	<i>1,203</i>	<i>1,339</i>	<i>11,3%</i>
<i>dont sur Plans d'épargne-logement (PEL)</i>	<i>8,241</i>	<i>8,084</i>	<i>7,930</i>	<i>7,487</i>	<i>-5,6%</i>
<i>dont sur Dépôts à terme</i>	<i>6,514</i>	<i>5,570</i>	<i>7,317</i>	<i>10,415</i>	<i>42,3%</i>
<i>dont sur Bons de caisse</i>	<i>0,807</i>	<i>0,484</i>	<i>0,571</i>	<i>0,702</i>	<i>22,9%</i>
Opérations sur titres	10,460	5,668	6,468	11,325	75,1%
Opérations de crédit-bail et de location simple				0,295	-
Divers	36,853	32,037	22,844	32,523	42,4%
Produits accessoires et produits divers	7,194	12,510	10,455	18,072	72,9%
Charges accessoires et charges diverses	0,876	0,976	1,496	0,543	-63,7%
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-3,142	0,205	-0,051	-0,048	-5,9%
Intérêts sur créances douteuses	7,737	9,668	11,808	12,792	8,3%
Produit net bancaire	279,694	304,827	309,157	324,886	5,1%
Frais généraux	163,308	174,199	169,830	177,685	4,6%
<i>dont Frais de personnel</i>	<i>96,533</i>	<i>103,020</i>	<i>104,418</i>	<i>110,035</i>	<i>5,4%</i>
<i>dont Impôts et taxes</i>	<i>5,445</i>	<i>5,855</i>	<i>6,252</i>	<i>6,711</i>	<i>7,3%</i>
<i>dont Services extérieurs</i>	<i>61,330</i>	<i>65,324</i>	<i>59,160</i>	<i>60,939</i>	<i>3,0%</i>
Dotations aux amortissements	11,627	14,842	16,557	16,005	-3,3%
Dotations nettes aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles		-0,034		0,205	-
Quote part sur opérations d'exploitation non bancaires faites en commun					-3,3%
Résultat brut d'exploitation	105,618	116,389	123,588	131,669	6,5%
Dot. nettes aux provisions sur créances douteuses	4,593	-0,236	18,479	2,745	-85,1%
Autres dot. nettes aux provisions pour dépréciation	-0,231	0,048	0,010	-0,006	-160,0%
Dot. nettes aux provisions pour risques et charges	1,061	-13,268	22,635	7,316	-67,7%
Pertes nettes sur créances irrécupérables	14,863	20,717	11,141	13,968	25,4%
Intérêts sur créances douteuses	7,737	9,668	11,808	12,792	8,3%
Résultat d'exploitation	93,069	118,796	83,131	120,438	44,9%
+ ou - values de cessions sur immob. corp. et incorp.	-0,198	-0,928	-1,570	0,106	-106,8%
+ ou - values de cessions sur immob. financières	4,287	-0,124	1,214	-4,611	-479,8%
Dot. nettes aux provisions des immob. financières	0,470	5,408	3,496	1,837	-47,5%
Résultat courant avant impôt	96,688	112,336	79,279	114,096	43,9%
Produits exceptionnels	5,012				-
Charges exceptionnelles	9,812	4,858	7,943	3,785	-52,3%
Dotations nettes sur FRBG	10,191	13,404	-24,026	4,474	-118,6%
Dot. nettes aux provisions réglementées	-0,869	0,254	0,848	-0,466	-155,0%
Impôts sur les bénéfices	29,485	26,607	29,381	35,598	21,2%
Résultat net	53,081	67,217	65,129	70,704	8,6%

ANNEXE 3

Principaux faits monétaires et financiers en 2006

JANVIER

1) La Banque Postale est née le 1^{er} janvier 2006 : cette nouvelle entité, en charge des activités financières de La Poste, est autorisée à octroyer des crédits immobiliers sans épargne préalable depuis cette date. Elle est également agréée comme prestataire de services d'investissement et habilitée à développer une activité de tenue de compte-conservation. En revanche, la révision du Contrat de Plan 2003-2007 constitue un préalable à la possibilité, pour cet établissement, de proposer des crédits à la consommation et des financements aux entreprises.

2) Recyclage des pièces et des billets

Le décret 2005-487 du 18 mai 2005 relatif au recyclage des pièces et des billets en euros est entré en vigueur le 17 janvier 2006. Définissant le cadre juridique du recyclage, il rend obligatoire le respect des normes techniques européennes adoptées par le Conseil des gouverneurs de la BCE de décembre 2004. Ainsi, depuis janvier 2006, tout opérateur de la filière fiduciaire ayant choisi de recycler des billets a l'obligation de signer une convention avec la Banque de France (ou l'IEDOM dans les départements d'outre-mer).

3) Lancement d'un plan d'action pour l'accès de tous les Français aux services bancaires par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF).

FEVRIER

1) Abaissement du seuil de déclaration des risques de 45 000€ à 25 000€

Depuis le 1^{er} février 2006, le service central des risques (SCR) de la Banque de France, qui recense les concours accordés par les banques aux entreprises, a procédé à un abaissement du seuil de collecte des déclarations de risques portés par les établissements de crédit. Pour l'Outre-mer, ce seuil passe de 45 000€ à 25 000€. Dans le même temps les rubriques de déclaration ont été affinées avec, notamment, la création d'une rubrique d'affacturage.

2) Lancement du Chèque Emploi Service Universel par le ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement. Le CESU est un moyen de paiement destiné aux particuliers pour payer l'ensemble des services à la personne et d'aide à domicile.

MARS

1) Accès des bénéficiaires du droit au compte à une carte de paiement

Dans le cadre du plan d'action lancé en début d'année, la volonté des pouvoirs publics de permettre l'accès de tous les Français aux services bancaires a conduit les établissements de crédit à assurer à tous les bénéficiaires du droit au compte un accès à une carte de paiement avec autorisation préalable.

AVRIL

1) Entrée en vigueur d'une procédure simplifiée d'accès du droit au compte conformément au plan d'action pour l'accès aux services bancaires lancé en début d'année.

Depuis le 28 avril 2006, toute personne physique – particulier ou entrepreneur individuel – qui se voit refuser l'ouverture d'un compte peut désormais demander à la banque à l'origine du refus de transmettre à la Banque de France (l'IEDOM pour les DOM) l'ensemble des éléments d'information lui permettant de procéder à la désignation d'office d'un établissement.

2) Mise en place d'un dispositif de garantie spécifique afin d'accompagner les entreprises réunionnaises touchées par l'épidémie de Chikungunya en complément des mesures fiscales et sociales et du fonds de secours. L'Etat et la Région Réunion ont doté à hauteur de 2 millions d'euros un fonds spécifique adossé au Fonds DOM à vocation temporaire créé par OSEO Sofaris, représenté par l'Agence française de développement. Pour bénéficier de ce dispositif, outre les critères d'éligibilité habituels au Fonds DOM, les entreprises doivent prouver l'existence d'un lien avéré entre la crise financière subie et l'épidémie.

JUIN

1) Poursuite du processus de rattachement de la Caisse d'épargne de Martinique à la Caisse d'épargne Provence Alpes Corse (la CEPAC englobe également la Caisse d'épargne de la Réunion depuis novembre 1996 et celle de la Guadeloupe depuis septembre 2005), à laquelle l'établissement martiniquais est adossé financièrement et techniquement depuis avril 2000.

NOVEMBRE

1) Le CECEI a donné son accord pour la création de Natixis, établissement regroupant les activités de financement et d'investissement, de gestion d'actifs et de banque privée des groupes Banque populaire et Caisse d'épargne.

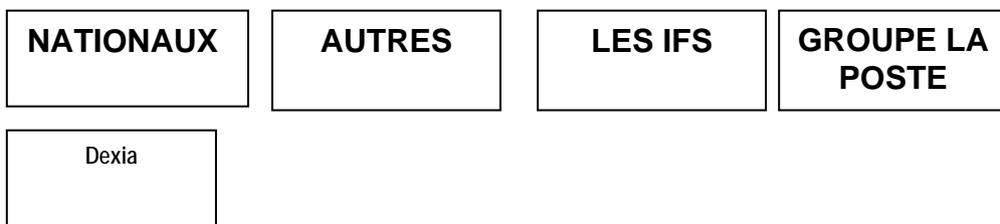
ANNEXE 4

Répartition des principaux établissements de crédit intervenant dans

7 GRANDS RESEAUX BANCAIRES

Le réseau Banques Populaires	Le réseau Crédit mutuel	Le réseau Crédit agricole	Le réseau BNP Paribas	Le réseau Société générale	Le réseau Caisse d'épargne via Financière Océor
<i>Les banques mutualistes et coopératives</i>	<i>Les banques mutualistes et coopératives</i>	<i>Les banques</i>	<i>Les banques</i>	<i>Les banques</i>	<i>Les banques</i>
BRED Guadeloupe Martinique Guyane Réunion Mayotte	FCMAG Guadeloupe Martinique Guyane	BFCAG Guadeloupe Martinique Guyane	BNP Paribas Guadeloupe	SGBA Guadeloupe Martinique	BDAF Guadeloupe Martinique Guyane
CRCMMOM Guadeloupe Martinique Réunion		<i>Les banques mutualistes et coopératives</i>	BNP Paribas Martinique	BFCOI Réunion Mayotte	BDI Guadeloupe (1) Saint-Pierre-et-Miquelon
NATEXIS Guadeloupe Martinique Guyane Réunion		CRCAMM Martinique	BNP Paribas Guyane	<i>Les sociétés financières</i>	CREDIT ST-PIERRAIS Saint-Pierre et Miquelon
CASDEN Guadeloupe Martinique Guyane Réunion Saint-Pierre-et-Miquelon		CRCAMR Réunion Mayotte	BNP Paribas Réunion	CGA Réunion	BR Réunion Mayotte
		CRCAMG Guadeloupe	<i>Les sociétés financières</i>		<i>Les banques mutualistes et coopératives</i>
			CETELEM		CAISSE D'EPARGNE DE LA MARTINIQUE
<i>Les sociétés financières</i>			CMA Guadeloupe Martinique		CEPAC Réunion Guadeloupe
BRED COFILEASE Guadeloupe Martinique Guyane			CMG Guyane		CEIDFP Saint-Pierre-et-Miquelon
SOFIAG Guadeloupe Martinique Guyane			CMOI Réunion		<i>Les sociétés financières</i>
SOFIDER-OI Réunion Mayotte					OCEOR LEASE Réunion Réunion
FACTOREM Guadeloupe Martinique Guyane Réunion					COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER Guadeloupe Martinique Guyane Réunion

les DOM et les collectivités d'outre-mer



Les sociétés financières

Les institutions financières spécialisées

Les banques

DEXIA
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte
Saint-Pierre-et-Miquelon

GROUPE BOURBON
CFB
Réunion

FORTIS
FORTIS OCEAN INDIEN
Réunion

GENERAL ELECTRIC CAPITAL
SOGUAFI
Guadeloupe
SOMAFI
Martinique
Guyane
SOREFI
Réunion
Mayotte
REUNIBAIL
Réunion

RR INVESTISSEMENT
SAGEFI
Guadeloupe
Martinique

SCISPM
Saint-Pierre-et-Miquelon

Etablissement non soumis à la loi bancaire

CDC
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion

Institution financière étrangère

BEI
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte
Saint-Pierre-et-Miquelon

OSEO
CEPME
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte

AFD
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte
Saint-Pierre-et-Miquelon

LA BANQUE POSTALE
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte
Saint-Pierre-et-Miquelon

**En 2006
46 établissements exercent une activité dans les DOM**

39 établissements de crédit locaux
dont
12 banques
9 banques mutualistes et coopératives
17 sociétés financières
1 institution financière spécialisée

7 établissements non installés localement
dont
1 banque
2 banques mutualistes et coopératives
1 institution financière spécialisée
1 établissement non soumis à la loi bancaire
1 institution financière étrangère
1 société financière

Directeur et responsable de la publication : A. VIENNEY
Rédaction : Division OEC
Editeur et imprimeur : IEDOM – 5, rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12
Achevé d'imprimer : Décembre 2007 – Dépôt légal : Décembre 2007
ISSN 1779-2215